



HAL
open science

Consommation en eau potable : statistiques descriptives des enquêtes auprès des ménages des agglomérations de Perpignan et de Montpellier et de l'enquête nationale

Marielle Montginoul, A.L. Agenais, J.D. Rinaudo

► To cite this version:

Marielle Montginoul, A.L. Agenais, J.D. Rinaudo. Consommation en eau potable : statistiques descriptives des enquêtes auprès des ménages des agglomérations de Perpignan et de Montpellier et de l'enquête nationale. [Rapport de recherche] irstea. 2014, pp.44. hal-02600742

HAL Id: hal-02600742

<https://hal.inrae.fr/hal-02600742v1>

Submitted on 16 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Consommation en eau potable : statistiques descriptives des enquêtes auprès des ménages des agglomérations de Perpignan et de Montpellier et de l'enquête nationale

Marielle Montginoul

Anne-Laurence Agenais

Jean-Daniel Rinaudo

Unité Mixte de Recherche G-EAU
Irstea

Délégation régionale du Languedoc-Roussillon
361, rue Jean-François Breton, BP 5095
34196 Montpellier Cedex
Tél. : 04 67 04 63 00 - Fax : 04 67 63 57 95

Version :
18 décembre
2014

Contexte de l'étude et remerciements

Cette étude n'a pu se réaliser que grâce à la collaboration active de collectivités territoriales et de distributeurs d'eau.

Pour cela, trois conventions de partenariat de recherche ont été signées (une entre Perpignan Méditerranée, Veolia, Saur, le Brgm et l'Irstea ; une autre entre Montpellier Agglomération, le Brgm et l'Irstea ; et une troisième entre le Brgm, l'Irstea et Veolia). L'objet commun en était l'analyse de l'évolution des consommations en eau potable des ménages.

Les auteurs tiennent à remercier vivement ces différents partenaires qui leur ont apporté un soutien indispensable et sans faille à leur démarche de recherche sans lequel cette étude n'aurait pas pu être conduite : les Agglomérations de Perpignan et de Montpellier, le Syndicat Mixte Garrigues Campagne et les distributeurs d'eau (la régie des Eaux de Perpignan Méditerranée, Saur et Veolia).

Un remerciement tout particulier à Arnaud Vestier (Montpellier Agglomération) pour son implication dans la rédaction du « deux pages » présentant les résultats de l'enquête conduite auprès des agglomérations du sud de la méditerranée.

Un grand merci également aux nombreux relais qui ont participé à la diffusion de l'enquête au niveau national.

Sommaire

I.	Présentation des enquêtes.....	4
II.	Les pratiques de consommation en eau des ménages.....	5
III.	La perception du prix de l'eau	8
IV.	La tarification de l'eau	10
	1. Avantages et inconvénients perçus des différents scénarios de tarification.....	11
	2. La question de la tarification sociale	19
	3. Comparaison des scénarios selon différents critères	22
V.	Conclusion	25
VI.	Annexe : questionnaire.....	26

I. Présentation des enquêtes

Contexte de l'étude

Réalisée par l'Irstea et le Brgm dans le cadre du projet de recherche Eau&3E, une enquête sur la consommation en eau et la perception de scénarios de tarification de l'eau a été financée par le programme « villes durables » de l'Agence Nationale de la Recherche (informations sur <http://eau3e.hypotheses.org/>).

L'enquête

Cette enquête a connu deux phases. Dans la première, 5 643 ménages appartenant à 164 quartiers résidentiels composés principalement de maisons individuelles dans deux agglomérations du sud de la France (Montpellier et Perpignan) ont été invités à y répondre. Cette enquête s'est déroulée au mois de novembre 2012 pour l'agglomération de Perpignan et au mois d'avril 2013 pour l'agglomération de Montpellier. Les ménages ciblés ont reçu un courrier postal les invitant à se connecter à l'aide d'un code personnel à l'enquête sur internet.

Elle comportait 46 questions portant sur la consommation en eau des ménages, leur perception de la ressource et du prix de l'eau. Dans l'enquête destinée aux ménages de l'agglomération de Perpignan, les participants étaient également invités à répondre à un second questionnaire (9 questions) visant à collecter leur avis sur des scénarios alternatifs de tarification de l'eau potable (tarification sans abonnement, tarification saisonnière, tarification progressive et tarification sociale).

Cette première enquête a ensuite été étendue à la France entière, dans sa version Internet. Des campagnes de communication ont été faites, que ce soit via des communiqués de presse diffusés dans la presse généraliste ou par des actions plus ciblées sur certains syndicats d'eau de l'Hérault, sur le site du Conseil Général du Département de l'Hérault ou de l'agglomération de Perpignan. Elle a été ouverte en juillet 2013 et close un an après.

Les répondants

605 abonnés des agglomérations de Montpellier et de Perpignan ont répondu à l'enquête et 561 enregistrements sont exploitables (207 dans l'agglomération de Perpignan et 354 dans l'agglomération de Montpellier). En ôtant les courriers retournés à l'expéditeur, le taux de réponse moyen pour cette enquête est de 10%. Le temps de réponse au questionnaire a été d'environ 20 minutes pour la partie commune aux deux agglomérations et d'une dizaine de minutes pour la partie sur les scénarios de tarification de l'eau.

Les ménages ayant répondu à la première phase sont constitués en moyenne de 2.7 personnes, dont 0.5 enfant et consomme 120 m³/an en moyenne en 2010-2011, ce qui est proche de celle relevée sur la population ciblée ici (113 m³). 98% des répondants vivent dans une maison (ce qui était attendu compte tenu de l'échantillon réalisé). La surface moyenne habitable est de 129 m² et celle en jardin de 641 m². Le revenu moyen s'élève à environ 40 000 euros ; 47% des répondants sont retraités et 47% actifs. L'âge moyen du répondant est de 60 ans.

L'enquête nationale internet a reçu la visite de 1025 personnes. Après épuration des questionnaires non renseignés de manière suffisante pour être exploités et des réponses jugées non sérieuses, ce sont 484 réponses qui sont exploitées et feront ici l'objet d'une analyse plus poussée.

Les ménages ayant répondu à l'enquête sont constitués en moyenne de 2.5 personnes, dont 0.6 enfant. 47% des répondants vivent en appartement et 53% en maison. 53% sont propriétaires de leur logement. La surface moyenne habitable est de 107 m² et celle en jardin de 471 m². Notons toutefois que 50% des ménages ont un jardin et 14% une cour ou une terrasse. Le revenu moyen s'élève à environ 37 441 euros ; 77% des répondants sont en activité professionnelle, 10% des étudiants et 7% des retraités. Ce sont principalement des cadres ou des anciens cadres qui ont répondu à l'enquête (54% des répondants), viennent ensuite les employés (15%) et les professions intermédiaires (13%). L'âge moyen du répondant est de 37 ans.

Ce rapport détaille le déroulement des enquêtes, les taux de réponse et les réponses des participants sur les différents thèmes abordés par territoire : d'abord pour l'agglomération de Perpignan et ensuite sur le territoire de Montpellier.

II. Les pratiques de consommation en eau des ménages

Quels usages extérieurs de l'eau ?

63% des ménages disposant d'un jardin et enquêtés à Perpignan Méditerranée ou à Montpellier Agglomération (72% de ceux ayant répondu à l'enquête nationale) arrosent leur jardin, principalement pour du gazon même si le type de plantations irriguées est diversifiée (Figure 1) et 40% disposent d'une piscine (29% à Perpignan Méditerranée et 46% à Montpellier Agglomération) contre uniquement 14% des ménages avec un espace extérieur dans l'enquête nationale.

Pour satisfaire ces usages extérieurs, entre 46 et 50% des ménages ont recours à une ou plusieurs ressources alternatives (Figure 2), principalement des dispositifs de récupération d'eau de pluie, mais aussi, surtout sur l'agglomération de Perpignan, à de l'eau issue de forages. Les principales raisons invoquées sont la volonté de ne pas gaspiller de l'eau potable pour les usages ne le nécessitant pas (49% pour les agglomérations de Montpellier et Perpignan et 68% pour l'enquête nationale) et le niveau du prix de l'eau du réseau public (24% dans le premier cas et 11% dans le second).

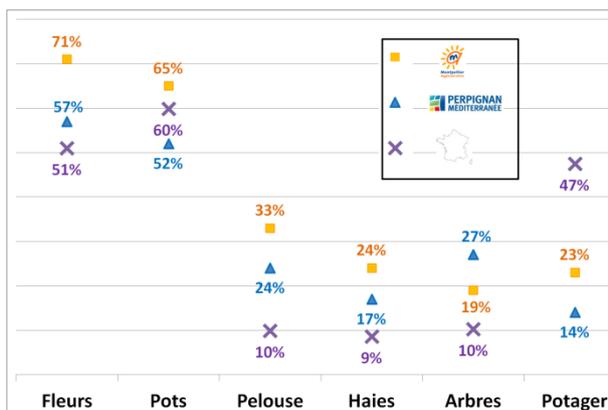


Figure 1 : Plantations arrosées

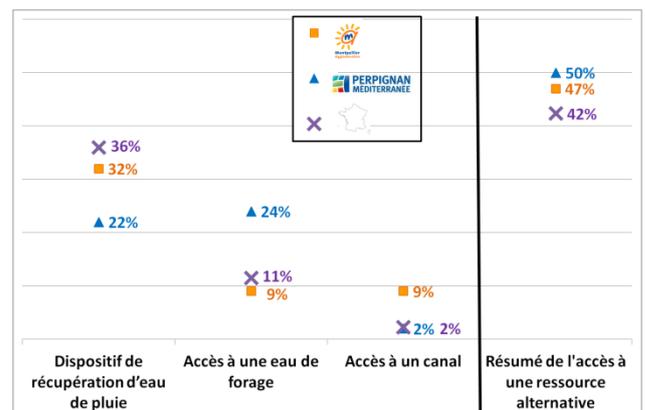
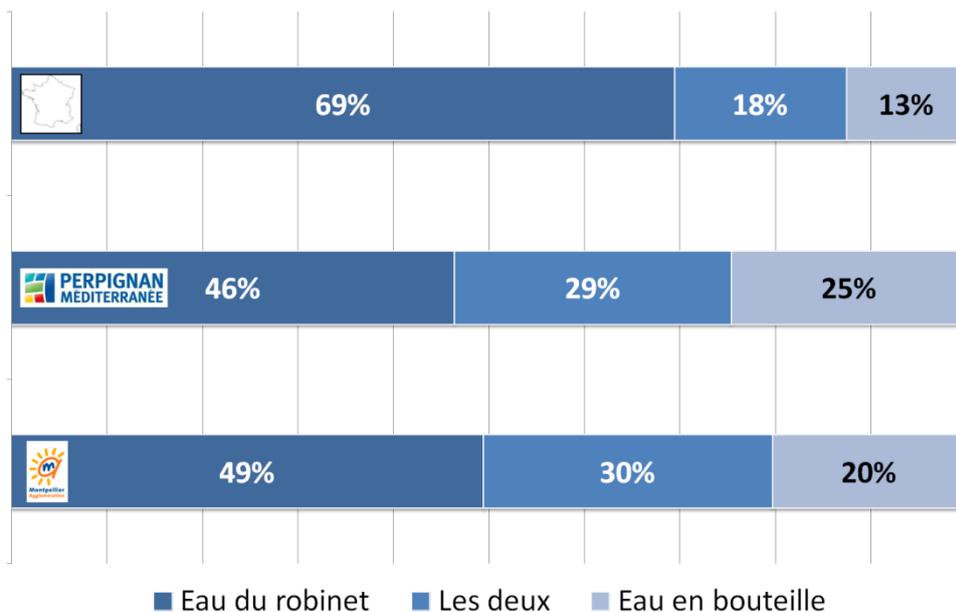


Figure 2 : Recours à des eaux alternatives à l'eau du réseau public

Quelle eau pour la boisson ?



C'est l'eau du robinet qui est principalement utilisée pour la boisson. L'eau en bouteille n'est utilisée à titre principal que par moins d'un quart des répondants.

Les pratiques d'économie d'eau

Economiser l'eau passe d'abord par des dispositifs techniques (Figure 3). Le plus répandu est l'installation d'une chasse à double commande ; viennent ensuite les mousseurs, les pommes de douche hydroéconomiques, les robinets thermostatiques. Notons par contre que les réducteurs de volume dans la chasse d'eau (comme l'utilisation de plaquettes) ne sont que modérément répandus. Les ménages font aussi des gestes d'économie (Figure 4) : les plus communément pratiqués sont d'arrêter l'eau du robinet pendant le brossage des dents, de prendre systématiquement des douches de courte durée et d'éteindre l'eau pendant qu'ils se savonnent.

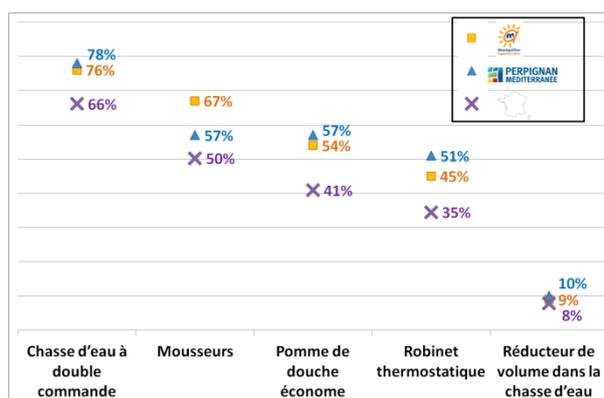


Figure 3 : Dispositifs hydro-économiques installés

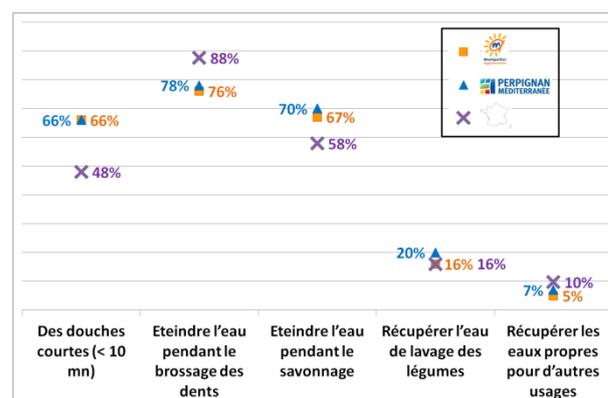


Figure 4 : Principaux gestes économes en eau adoptés

Une proportion non négligeable de ménages adopte d'autres gestes qui réduisent la consommation d'eau comme de récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantations ou les eaux propres (issues de la douche avant qu'elle soit chaude, du sèche linge, du climatiseur, ...) pour d'autres usages. D'autres gestes sont aussi cités : ne pas tirer la chasse d'eau à chaque fois, ne pas

laver la voiture, n'utiliser que le cycle court des appareils de lavage (linge, vaisselle), ne pas arroser le jardin ou avoir des pratiques d'économie (paillage, binage, arrosage le soir, ...). Des pratiques courantes sont également rapportées : ne jamais laisser couler de l'eau, pratiquer une vaisselle économe (bac, ...), ne faire tourner les appareils électroménagers que s'ils sont remplis, limiter le débit des robinets, ...

La perception de l'eau

Les personnes ayant répondu à l'enquête prônent le non gaspillage de l'eau (61% sur les agglomérations de Montpellier et Perpignan et 73% des répondants au niveau national) ; entre un quart (niveau national) et un tiers (les deux agglomérations) des répondants estiment normal de consommer de l'eau à hauteur de leurs besoins ; une proportion infime (1%) déclare ouvertement un usage insouciant de cette ressource, cette dernière étant perçue comme une source de plaisir.

La grande majorité des répondants considèrent qu'ils ont un niveau de consommation comparable à ceux des ménages similaires (même taille, même type d'habitat) (Figure 5). Ce constat est toutefois à minorer, notamment pour les répondants à l'enquête nationale ou de Perpignan Méditerranée où le sentiment de consommer moins que leur entourage est partagé par un quart à un tiers des répondants.

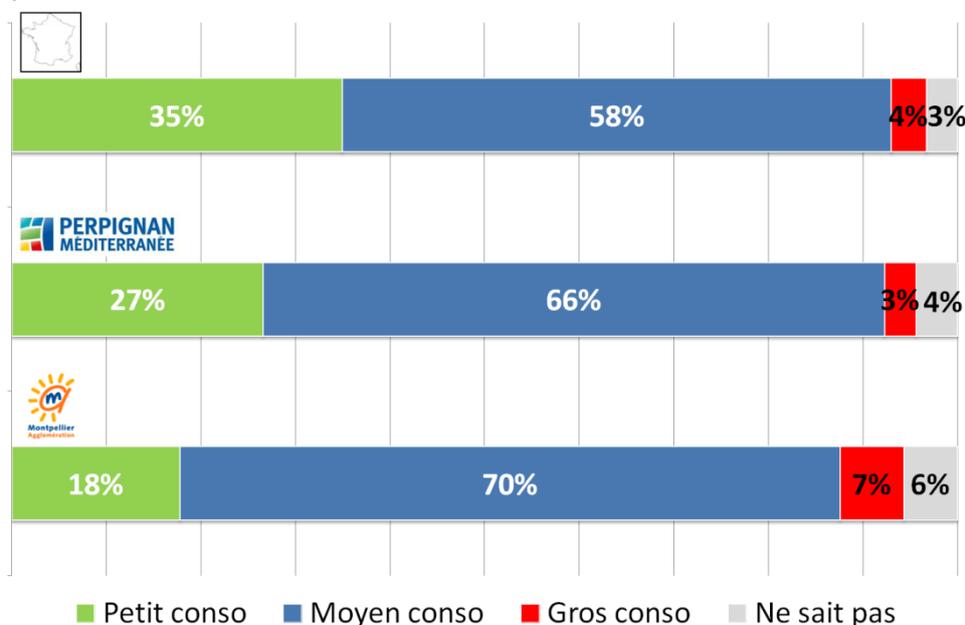


Figure 5 : Perception de la consommation des ménages par rapport à celle de leur entourage

Nous retrouvons cette hiérarchisation dans les mots associés à l'eau (Figure 6) : le rapport à l'eau est majoritairement utilitaire, dénué d'évocation poético-ludique. Ainsi, les mots les plus associés à l'eau sont « nécessité », « boisson/cuisine » et « lavage » (notons que le troisième mot associé est « pluie » dans l'enquête au niveau national).

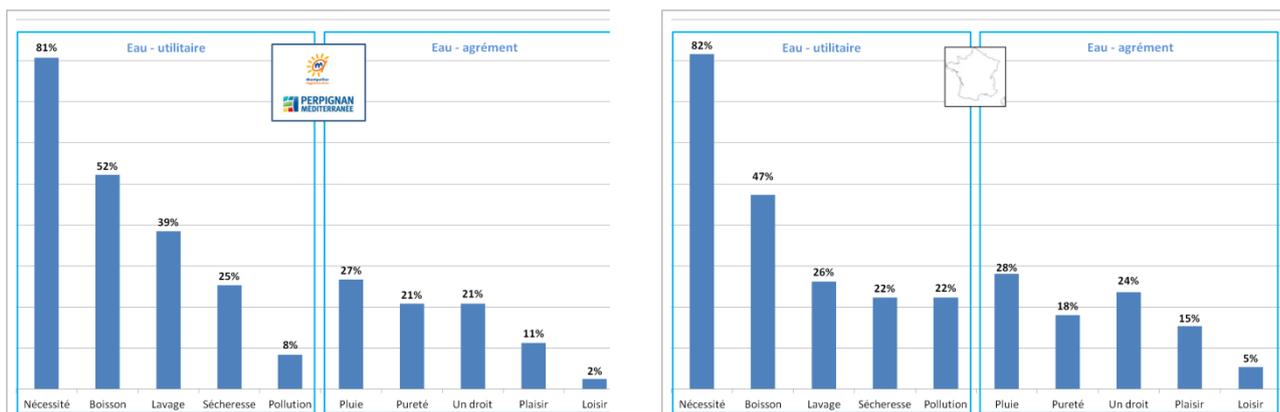


Figure 6 : Mots associés à l'eau (question à choix multiples limitée à 3 choix)

Les facteurs explicatifs à la consommation en eau

Une analyse statistique a pu être conduite uniquement sur la première enquête où toutes les données de consommation individuelle étaient disponibles. Elle montre que la consommation d'eau observée d'un ménage est corrélée significativement à la hausse (↑) ou à la baisse (↓) avec un nombre de variables réduites (qui permettent d'expliquer 40% de la consommation d'eau observée, le reste ayant trait à des facteurs non appréhendés par l'enquête tels que le temps d'arrosage, les attitudes des autres individus dans le ménage n'ayant pas répondu au questionnaire, ...).

- Certaines se rapportent au logement : la surface habitable (↑), la surface arrosée (↑), disposer d'une piscine (↑), avoir de l'eau de canal ou de forage (↓), avoir un réducteur de volume dans la chasse d'eau (↓) ;
- d'autres aux caractéristiques du ménage (sa taille, ↑) ;
- d'autres aux habitudes de consommation (arrêter l'eau lors du savonnage, ↓) ;
- enfin certaines à des variables psychologiques ou de perception de l'eau : le niveau du prix de l'eau (↑), associer à l'eau trois mots d'agrément (↑), se considérer plutôt comme un consommateur faible (↓) ou important (↑), estimer que le poids de la facture d'eau est élevé par rapport à son budget (↑).

III. La perception du prix de l'eau

Entre 82 et 87% des participants ont répondu à la question leur demandant le prix moyen d'un mètre cube d'eau. Le Tableau 1 présente les statistiques issues de cette perception du prix de l'eau. On notera que la moitié des valeurs répondues sont comprises entre 2 et 4 euros le mètre cube. Cela voudrait donc dire que la majorité des personnes interrogées a une relativement bonne connaissance du niveau du prix de l'eau pratiqué.

	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	50% des valeurs comprises entre :
	0,013 €/m ³	50 €/m ³	5,46 €/m ³	3 €/m ³	2,25 et 4,5 €/m ³
	0,01 €/m ³	98 €/m ³	4,25 €/m ³	3 €/m ³	2,2 et 3,5 €/m ³
	0,005 €/m ³	500 €/m ³	5,23 €/m ³	3 €/m ³	2 et 4 €/m ³

Tableau 1 : Perception du niveau du prix de l'eau par les répondants à l'enquête

La part que représente la facture d'eau dans le budget des ménages est estimée de manière assez différente entre les répondants aux enquêtes locales et ceux à l'enquête nationale, alors que les prix

perçus semblent relativement de même ampleur, en termes de médiane et de fourchette notamment. Ainsi, 60% des enquêtés des deux agglomérations de Montpellier et Perpignan estiment que leurs dépenses pour l'eau potable représentent une part importante dans le budget de leur ménage, contre uniquement 23% pour l'enquête nationale (Figure 7). Les répondants à l'enquête nationale estiment plutôt que le budget eau est peu important.

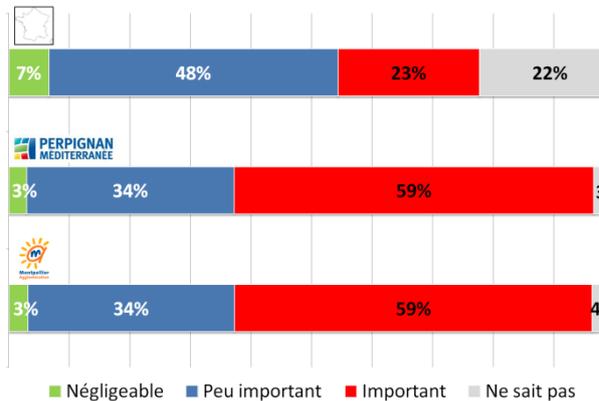


Figure 7 : Perception du poids de la facture d'eau dans le budget du ménage

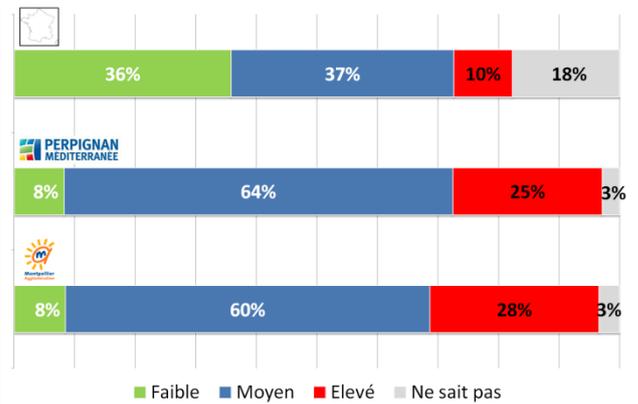


Figure 8 : Perception du niveau du prix de l'eau comparé aux autres services

Quand on demande aux personnes de comparer le prix payé pour disposer de l'eau à domicile 24h/24 au prix facturé pour d'autres services (électricité, gaz, téléphone, internet, ...), les réponses sont plus pondérées, en particulier pour les ménages ayant répondu à la première enquête : entre 10 et 28 % des enquêtés considèrent que le prix du service eau potable est élevé par rapport à ces autres services (gaz, électricité, téléphone, etc.). La grande majorité estime que ce prix est similaire aux autres, voir même faible (notamment pour les répondants à l'enquête nationale) (Figure 8).

Poids de la facture	Niveau du prix par rapport aux autres services	PERPIGNAN MEDITERRANEE	Montpellier Agglomération	National survey
Part importante du budget	Elevé	36%	43%	35%
	Similaire	59%	54%	63%
Part peu importante ou négligeable	Similaire	72%	71%	41%
	Faible	15%	18%	55%

Tableau 2 : Perception du poids de la facture comparé au poids des autres factures pour des services similaires

Les réponses à ces deux questions peuvent être analysées de façon croisée (Tableau 2) :

- parmi les ménages estimant que les dépenses pour l'eau potable représentent une part importante dans leur budget, la majorité (entre 54 et 63%) considèrent que le prix du service est d'un niveau similaire aux autres services ou plus faible. Ainsi, lorsqu'ils le comparent aux autres services rendus, le niveau du prix payé pour accéder à l'eau leur semble modéré ;
- parmi les ménages considérant que les dépenses pour l'eau potable représentent une part peu importante dans leur budget, plus de 70% des répondants à la première enquête estiment le prix du service eau potable est d'un niveau similaire contre seulement 41% des répondants de l'enquête nationale.

IV. La tarification de l'eau

Cette enquête abordait dans un second temps la question de la tarification de l'eau, en cherchant à connaître les opinions des répondants sur des scénarios de tarification alternatifs. Au total ce sont 170 personnes de Perpignan Méditerranée et 314 de l'enquête nationale qui se sont exprimées sur tout ou partie de ces questions, les habitants de Montpellier Agglomération n'ayant pas été invités à s'exprimer sur le sujet.

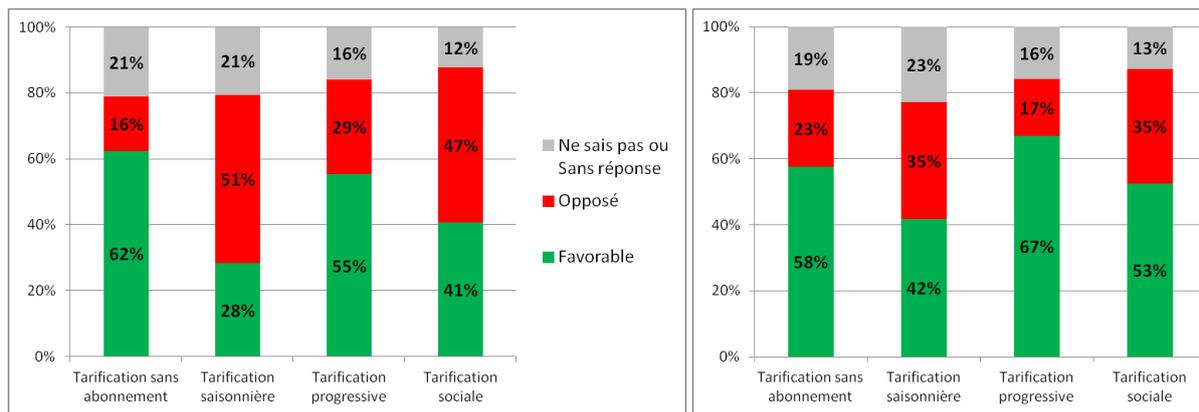
Dans un premier temps, les personnes étaient invitées à donner leur opinion sur différents scénarios les uns après les autres. Ils ont ensuite été sollicités pour élire le scénario qu'ils estiment le plus avoir d'impact sur la consommation d'eau, le plus juste, le préféré et celui vis-à-vis duquel ils sont le plus en opposition.

Mais avant leur était posée la question de l'harmonisation du prix de l'eau et de l'échelle à laquelle elle devrait être faite. Si les répondants semblent plutôt favorables à une harmonisation locale du prix de l'eau, plus l'échelle proposée est nationale, plus l'opposition est forte (Tableau 3).

	Communauté de communes ou d'agglomération	Département	Région	France entière
				
Favorable	71%	68%	33%	22%
Opposé	12%	18%	48%	60%
Ne sait pas	17%	13%	18%	15%

Tableau 3 : Avis sur la pertinence d'une harmonisation du prix de l'eau et de son échelle d'application

La tarification sans abonnement est le scénario qui remporte le plus d'opinions favorables sur Perpignan Méditerranée (62%) (Figure 9), suivie de près par la tarification progressive (55%). C'est l'inverse pour les répondants de l'enquête nationale (58% contre 67%). La tarification saisonnière par contre rencontre une majorité d'opposition (51%) dans cette région méditerranéenne soumise à une forte variabilité climatique et touristique alors que l'opinion est plus partagée dans l'enquête nationale. 47% des répondants de Perpignan Méditerranée sont également opposés à la mise en place d'un tarif social pour les abonnés les plus démunis, alors que cette tarification sociale est plutôt approuvée dans l'enquête nationale (53%). Pour rappel, les questions étaient posées l'une à la suite de l'autre et les participants pouvaient donc exprimer une même opinion pour plusieurs scénarios.



 (170 ménages)

 (314 ménages)

Figure 9 : Positions sur les scénarios de tarification

Analysons maintenant les réponses faites par les répondants à la question des avantages et des inconvénients des différents scénarios tarifaires. Remarquons que dans chaque cas, certaines personnes ne se sont pas exprimées, ce qui explique une base de sondage différente à chaque fois.

1. Avantages et inconvénients perçus des différents scénarios de tarification

Les arguments avancés par les répondants vis-à-vis des différents scénarios de tarification sont très divers¹. On retrouve le rejet de la tarification saisonnière dans le fait que 15% des enquêtés de Perpignan Méditerranée n’y perçoivent aucun avantage et que seuls 19% d’entre eux ne répondent pas à la question des inconvénients (à comparer aux 42/43% pour les deux autres cas). Notons la différence à ce niveau notoire avec les résultats de l’enquête nationale, dans laquelle ce rejet semble moins présent : le fait de vivre dans un endroit soumis à des variations saisonnières (du fait du climat mais aussi d’une population touristique plus importante) semble inciter les personnes présentes à se prononcer de manière plus ferme.

Le caractère juste ou injuste/inéquitable des différents systèmes est en très grande majorité le principal argument avancé, quelque soit le scénario.

Le critère d’efficacité pour réaliser des économies d’eau est aussi souvent mis en avant, l’incitation semblant plus forte dans le cas de la tarification saisonnière. Associée à cette volonté d’incitation à l’économie, c’est aussi la question de la moralisation de la consommation qui est évoquée.

Sont également mis en avant les avantages et les inconvénients en termes financiers, et en particulier pour le cas de la tarification sans abonnement. Dans ce cas-là, il semble qu’un certain nombre de personnes a perçu la difficulté pour le gestionnaire à équilibrer son budget, en particulier au niveau de l’enquête nationale.

Enfin, d’autres inconvénients sont rapportés, en particulier les problèmes de mise en œuvre, surtout pour la tarification progressive où les répondants perçoivent des difficultés à prendre en compte les caractéristiques des ménages mais également pour la tarification saisonnière. Certains aussi

¹ Les personnes ayant répondu dans les deux enquêtes semblent globalement percevoir les mêmes avantages concernant la tarification sans abonnement et la tarification saisonnière. Concernant le reste, il apparaît une prédominance des critères de justice et d’équité chez les répondants de Perpignan Méditerranée et des critères de nature financière chez ceux de l’enquête nationale.

évoquent des effets pervers des systèmes tarifaires proposés, en particulier le fait que cela pourrait conduire à un développement du recours à des ressources alternatives comme les forages.

Tableau 4 : Synthèse des avantages et des inconvénients perçus des différents scénarios tarifaires - Réponses multiples possibles (maximum 3 – total supérieur à 100%)

	Tarification sans abonnement		Tarification saisonnière		Tarification progressive	
	 PERPIGNAN MEDITERRANÉE		 PERPIGNAN MEDITERRANÉE		 PERPIGNAN MEDITERRANÉE	
Avantages						
• Aucun	3%	3%	15%	7%	8%	3%
• Financiers	27%	24%	4%	2%	18%	41%
• Economiser l'eau	21%	33%	29%	33%	19%	12%
• Moraliser la consommation d'eau	13%	13%	9%	18%	16%	21%
• Plus juste	35%	33%	18%	17%	24%	30%
• Autres avantages	3%	7%	3%	21%	4%	6%
• Sans réponse ou ne sait pas	14%	9%	25%	22%	16%	14%
Inconvénients						
• Aucun	3%	6%	6%	4%	5%	7%
• Un système injuste ou inéquitable	21%	33%	34%	21%	26%	32%
• Financiers	16%	46%	13%	10%	5%	4%
• Des problèmes de mise en œuvre	6%	-	8%	19%	13%	26%
• Inefficace (pas d'économie d'eau)	6%	7%	6%	11%	2%	4%
• Des effets pervers à attendre	4%	8%	2%	6%	-	-
• Incite à sacrifier le jardin	-	-	6%	4%	-	-
• Nécessite d'être plus attentif	-	-	-	-	3%	1%
• Autres inconvénients	5%	6%	5%	20%	5%	15%
• Sans réponse ou ne sait pas	43%	18%	19%	20%	42%	26%

Analysons maintenant de manière détaillée les arguments avancés pour les différents scénarios tarifaires.²

Scénario 1 : une tarification sans abonnement

La tarification sans abonnement est globalement bien perçue par les répondants. Ces derniers sont séduits par l'idée d'avoir une facture qui ne dépende que de leur consommation, estimant de ce fait

²² Nous rapportons entre parenthèse dans les tableaux suivants la proportion constatée respectivement sur Perpignan Méditerranée et sur l'enquête nationale. Nous précisons aussi les différents arguments évoqués pour justifier les avantages et inconvénients perçus.

qu'elle est juste, que cela permet aux petits consommateurs de la réduire, qu'elle incite à l'économie d'eau ... Mais des problèmes sont soulevés, comme l'impact qu'une telle tarification aura sur de gros consommateurs du fait de la taille de leur ménage (famille nombreuse), des problèmes de mise en œuvre si l'on souhaite intégrer cette question, d'effets pervers (plus de forages) et aussi d'équilibre budgétaire pour le gestionnaire. Il a par ailleurs été rapporté le fait qu'un tel système va favoriser à tort des usagers responsables de la consommation de pointe (touristes, résidences secondaires) ou participant au coût des infrastructures sans y contribuer alors (logements inoccupés).

Tableau 5 : Avantages perçus d'une tarification proportionnelle (sans abonnement) par les 106 enquêtés s'étant exprimé sur Perpignan Méditerranée et les 212 pour l'enquête nationale - Réponses multiples possibles (maximum 2 – total supérieur à 100%)

	 PERPIGNAN MEDITERRANÉE	
Aucun avantage	3%	3%
<p>Avantage financier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allège la facture (21% - 14%) <p>Des petits consommateurs (10% - 8%), des petits ménages, de ceux qui feront attention, de ceux qui ne possèdent pas de terrain et de ceux qui ont un puits, des logements inoccupés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incite financièrement (3% - 8%) <p>Les ménages à l'économie d'eau, les industriels à trouver des technologies permettant des économies. Récompense financièrement ceux qui font des efforts.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet de connaître directement le coût d'un m³ (3% - 1%) - Permet une meilleure maîtrise de sa facture (1% - 0%) 	27%	24%
<p>Economiser l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Induit plus de vigilance sur la consommation (17% - 10%) - Evite le gaspillage (4% - 3%) - Incite à installer des dispositifs d'économie d'eau (récupérateurs, ...) 	21%	33%
<p>Moraliser la consommation d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorise les petits consommateurs (3% - 1%) - Moralise les fortes consommations (3% - 1%) - Responsabilise (5% - 7%) - Sanctionne le gaspillage (3% - 1%) - Fait prendre conscience de la valeur de l'eau (0% - 2%) 	13%	13%
<p>Plus juste</p> <p>Dont : système permettant de ne payer que l'eau utilisée (27% - 26%). Une meilleure équité entre citoyens (réduisant l'avantage financier des gros consommateurs, les consommateurs économes ne paient pas pour les gloutons). Le poids de l'abonnement pèse plus fortement sur les petits consommateurs.</p>	35%	33%
<p>Autres avantages</p> <p>Fini l'abonnement qui ne cesse d'augmenter / dont on ne sait pas à quoi il correspond. Permet d'unifier la tarification à l'échelle de l'agglomération. On sort de la logique mercantiliste. Cela facilite la compréhension de la facture.</p>	3%	7%
Sans réponse ou ne sait pas	14%	9%

Tableau 6 : Inconvénients perçus d'une tarification proportionnelle (sans abonnement) par les 106 enquêtés s'étant exprimé sur Perpignan Méditerranée et les 212 pour l'enquête nationale - Réponses multiples possibles (maximum 2 – total supérieur à 100%)

		
Aucun	3%	6%
<p>Sur les aspects financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmente le prix/la facture (10% - 19%) <p>Augmente le prix au m³ (5% - 10%), la facture (2% - 2%), la facture pour les gros consommateurs (3% - 4%) et en particulier pour les industriels, les agriculteurs, les éleveurs, la facture pour tout le monde (1% - 3%) du fait de l'objectif d'équilibre budgétaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème d'équilibre budgétaire (5% - 27%) <p>Comment garantir l'équilibre budgétaire, entretenir les compteurs? Cela ne correspond pas à la réalité des coûts : il y a des frais fixes importants. L'abonnement sert à maintenir les infrastructures quelque soit le niveau de consommation d'eau et sa disparition risque de conduire à une dégradation de la maintenance des réseaux. L'abonnement est nécessaire pour pérenniser l'accès au service. On fait alors un mélange des genres entre part investissement et service. C'est un problème pour une commune si tout repose sur la part variable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coût des équipements pour réduire sa consommation (1% - 0%) 	16%	46%
<p>Inefficace - Un objectif d'économie d'eau pas nécessairement atteint</p> <p>Cela n'empêche pas les revenus les plus aisés de consommer (4% - 2%). Dans exemple, la modification de la structure ne semble pas incitative (n'induit pas suffisamment de baisse) C'est peu incitatif, chaque m³ valant la même valeur.</p>	6%	7%
<p>Des problèmes dans la mise en œuvre</p> <p>Comment le mettre en œuvre concrètement ? Il sera difficile de trouver le "juste" prix du m³. C'est une usine à gaz pour prendre en considération les particularismes familiaux ou individuels. Cela peut conduire à compliquer encore le système. Cela va nécessiter d'augmenter la fréquence des factures.</p>	6%	0%
<p>Un système tarifaire injuste/inéquitable</p> <p>Il ne prend pas en compte la taille des familles (10% - 8%) même si elles sont économes, les petits revenus avec enfants. Les personnes en difficulté financière ne sont pas en mesure d'avoir des appareils hydro économes. Une famille va payer davantage qu'un couple de retraités aisés. Seront favorisés : les logements inoccupés, les maisons secondaires, les vacanciers, les abonnés disposant de forage. Il n'y aura pas de participation aux équipements de la part des petits consommateurs (vacanciers ...). C'est inadapté aux communes touristiques qui doivent sur dimensionner leur réseau et les capacités de production et de traitement.</p>	21%	33%
<p>Il faut s'attendre à des effets pervers</p> <p>Les ménages seront tentés de faire des forages (3%). Il y aura des problèmes de fraudes alors que les frais d'infrastructures existent toujours.</p>	4%	8%
<p>Autres inconvénients</p> <p>Si cela conduit à l'unification de la tarification à l'échelle de l'agglomération, les</p>	5%	6%

petites communes devront payer plus. Cela remet en cause du principe d'égalité. Le changement n'est jamais favorable aux consommateurs. Vous vous fâchez avec les notables propriétaires de grosses maisons avec piscine. Cela va augmenter les écarts de charges. L'eau devient une marchandise et non un service.		
Sans réponse ou ne sait pas	43%	18%

Scénario 2 : une tarification saisonnière de l'eau

La tarification saisonnière est bien perçue comme un système qui permet d'économiser de l'eau, reflétant mieux le différentiel saisonnier entre l'offre et la demande et à ce titre permettant d'avoir un signal de la rareté de la ressource. Elle semble toutefois parfois vue comme un moyen pour le gestionnaire d'accroître ses recettes de manière opportuniste, puisque les besoins en eau estivaux, par définition, sont plus élevés. L'injustice de ce système est particulièrement évoquée. Et son aspect équitable par rapport aux résidents saisonniers n'est que faiblement souligné : les enquêtés ont en effet mis l'accent sur un type de résidents saisonniers (le touriste) qu'ils estiment ne pas être impactés par cette tarification, ce dernier contribuant à l'eau plutôt de manière forfaitaire. Notons enfin l'interrogation fréquente, notamment par les répondants de l'enquête nationale, sur sa possibilité concrète de mise en œuvre.

Tableau 7 : Avantages perçus d'une tarification saisonnière par les 93 enquêtés de Perpignan Méditerranée et les 201 de l'enquête nationale s'étant exprimé - Réponses multiples possibles (maximum 2 – total supérieur à 100%)

		
Aucun avantage	15%	7%
Avantage financier – allège la facture Pour les appartements ; en hiver ceux qui ont un jardin ; pour les abonnés permanents dans les lieux touristiques.	4%	2%
Economiser l'eau En été, en période de sécheresse ; pour les grands consommateurs : vacanciers, usages extérieurs (et aussi intérieur), pour le lavage des voitures. Favorise la recherche de solutions alternatives au réseau public, les pratiques économes, la récupération d'eau de pluie. Incite à l'économie uniquement pour les ménages raccordés. Incite à surveiller sa consommation, à réduire l'arrosage, à lisser sa consommation sur l'année . Réduit les pointes de consommation.	29%	33%
Moraliser la consommation d'eau Faire payer les usages non vitaux (3% - 6%). Responsabilise (3% - 4%). Sensibilise, fait prendre conscience de l'importance de l'eau (2% - 8%).	9%	9%
Plus juste Dont : faire payer les saisonniers responsables des pointes (7% - 6%), les gaspilleurs, les piscines. Baisse la facture des locaux. Equitable pour les consommateurs économes. Ne payer qu'en fonction de sa consommation.	18%	18%
Autres avantages Tient compte de l'offre et de la demande (1% - 12%). Reflète mieux la valeur marginale de l'eau (0% - 6%). Une tarification ayant fait ses preuves (électricité).	3%	3%
Sans réponse ou ne sait pas	25%	25%

Tableau 8 : Inconvénients perçus d'une tarification saisonnière par les 93 enquêtés de Perpignan Méditerranée et les 201 de l'enquête nationale s'étant exprimé - Réponses multiples possibles (maximum 2 – total supérieur à 100%)

		
Aucun	6%	4%
<p>Un système tarifaire injuste/inéquitable</p> <p>Dont : les besoins humains sont plus importants en été (14% - 7%). Cela pénalise les régions chaudes, les permanents, les habitants du littoral, ceux qui ont des usages extérieurs, les faibles revenus, les familles, ceux qui ne disposent pas de ressources alternatives, les propriétaires qui louent leur logement, les locataires qui ne peuvent pas faire d'aménagement. Cela n'impacte nullement les touristes qui paient une somme forfaitaire. Les sécheresses sont imprévisibles. C'est une double peine pour les maisons avec jardin (qui paient déjà des taxes supérieures). C'est un simple effet d'aubaine pour le gestionnaire car il profite du besoin en eau accru l'été. C'est une mesure inégalitaire.</p>	34%	21%
<p>Sur les aspects financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmente la facture (10% - 9%) <p>Augmente la facture pour tous, à un moment inopportun, quand les besoins humains sont plus importants et que l'on accueille la famille/les amis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impacte les consommateurs dépensiers (1% - 0%) - Nécessite de bien gérer son budget eau à un pas de temps mensuel et non plus annuel 	13%	10%
<p>Des problèmes dans la mise en œuvre</p> <p>Comment le mettre en œuvre concrètement ? Cela conduit à une complexité accrue, en particulier pour le comptage (relevé biannuel) (2% - 4%). C'est une usine à gaz pour dimensionner la structure de manière à individualiser de façon juste. Le service est plus coûteux à gérer (0% - 6%).</p>	8%	19%
<p>Inefficace - Un objectif d'économie d'eau pas nécessairement atteint</p> <p>Ne touche pas les touristes. Inefficace pour les personnes raccordées à un forage. Inefficace pour les hauts revenus qui trouveront des parades. Ne fait que déplacer la consommation (cas du remplissage des piscines).</p>	6%	11%
<p>Incite à sacrifier le jardin</p> <p>Incite à ne plus utiliser l'eau pour les usages extérieurs, à sacrifier le jardin et/ou le potager, à laisser mourir les plantations, plus de jardin avec des oiseaux, à faire des plantations méditerranéennes, à rationner l'arrosage du potager ou à innover pour limiter l'évaporation.</p>	6%	4%
<p>Il faut s'attendre à des effets pervers</p> <p>Les ménages seront tentés de faire des forages. Impacte les touristes qui sont économiquement importants à conserver. Risque sanitaire et social.</p>	2%	6%
<p>Autres inconvénients</p> <p>Le service rendu en hiver est le même qu'en été. C'est un argument économique en faveur des distributeurs mais sans réalité objective. Système difficile à comprendre. Les touristes ne doivent pas se sentir piégés. On est moins pressé de recevoir des invités l'été. Ne permet pas de lutter contre la</p>	5%	20%

déshydratation des personnes âgées. Préférence pour un paiement lissé sur l'année. Le prix de l'eau, contrairement à l'énergie (EDF), n'est pas assez élevé pour que cela vaille la peine. Cela crée des disparités entre les régions. Faire son jardin et donc l'arroser en été est un geste tout autant écologique que consommer un peu moins d'eau. Taxer l'accès à l'eau revient à transformer ce loisir en un "loisir de riches".		
Sans réponse ou ne sait pas	19%	20%

Scénario 3 : une tarification progressive de l'eau

La tarification progressive (par paliers) a des avantages assez diversifiés : juste, allégeant la facture et incitant financièrement à l'économie d'eau, moralisant la consommation ... Son caractère juste est toutefois discuté car, en l'état, des répondants estiment qu'elle ne tient pas compte d'un certain nombre de caractéristiques importantes (comme la taille du ménage, le nombre de logements, ...). Et puisque ces éléments semblent nécessaires à intégrer dans son paramétrage, les répondants insistent sur les problèmes de mise en œuvre qu'une telle tarification induira.

Tableau 9 : Avantages perçus d'une tarification progressive par les 93 enquêtés s'étant exprimé sur Perpignan Méditerranée et les 191 pour l'enquête nationale - Réponses multiples possibles (maximum 3 – total supérieur à 100%)

		
Aucun avantage	8%	3%
Avantage financier <ul style="list-style-type: none"> - Allège la facture (16% - 17%) : des petits consommateurs (5% - 3%), des petits ménages, des personnes seules, des ménages modestes, des ménages à faible revenu qui maîtrisent leur consommation, des personnes qui vivent en appartement, de celles qui n'exagèrent pas, de celles qui évitent de gaspiller, de celles qui font un effort, pour les usages élémentaires. - Incite financièrement (2% - 18%) à l'économie d'eau. - Fait payer les gros consommateurs - Permet des rentrées d'argent pour financer les infrastructures tout en incitant à l'économie d'eau. 	18%	41%
Economiser l'eau Cela évite de gaspiller de l'eau (8% - 4%), notamment pour les piscines. Cela incite à ne pas dépasser certains seuils. Cela incite les gros consommateurs à économiser l'eau.	19%	12%
Moraliser la consommation d'eau <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilise (6% - 9%) : ceux qui consomment de manière incontrôlée, qui utilisent l'eau pour le confort. Moralise les fortes consommations. Invite à gérer sa consommation au mieux, de manière responsable. - Sensibilise (10% - 7%) : incite à contrôler sa consommation (3%), à apprendre aux enfants à faire attention, à ne pas gaspiller l'eau, à prendre conscience du gaspillage. Met en évidence les responsabilités. Donne un signal de rareté de la ressource. - Permet de situer sa consommation d'eau. 	16%	21%

<p>Plus juste</p> <p>Plus équitable (3% - 3%).</p> <p>Plus juste si le nombre de personnes est pris en compte (3% - 8%).</p> <p>Plus juste car proportionnel à la consommation (6% - 0%). Cela fait pénaliser les gros consommateurs, les consommateurs abusifs (piscines, arrosages intempestifs) (3% - 1%).</p> <p>Chacun paie selon le niveau de confort qu'il s'offre (0% - 7%).</p> <p>C'est une bonne mesure sociale (2% - 6%), donnant un accès minimal à l'eau à tous. Les hauts revenus paient plus cher.</p>	24%	30%
<p>Autres avantages</p> <p>Evite les pointes de consommation donc diminue les coûts du gestionnaire. Indique la rareté de l'eau. Logique. Intéressant si l'on a une estimation équitable de ce qu'est une consommation raisonnable. Plus lisible, plus transparent. Cela peut être gratifiant de savoir que l'on ne rentre pas dans le tarif confort ou accessoire. Cette façon de compter plus quantitative que qualitative me semble moins intrusive. Ceci permet d'éviter de pénaliser les ménages qui ont peu de moyen et de mettre en place un outil de régulation quand même. Avantage les personnes seules. Mise en place plus aisée que la tarification été et moins coûteuse en terme de fonctionnement. Moyen détourné pour taxer les piscines et autres usages de luxe.</p>	4%	6%
<p>Sans réponse ou ne sait pas</p>	16%	14%

Tableau 10 : Inconvénients perçus d'une tarification progressive par les 93 enquêtés s'étant exprimé sur Perpignan Méditerranée et les 191 pour l'enquête nationale - Réponses multiples possibles (maximum 3 – total supérieur à 100%)

		
<p>Aucun</p>	5%	7%
<p>Un système tarifaire injuste</p> <p>Ne tient pas compte du nombre de logements, de la taille du ménage (12% - 18%), de l'âge des enfants, des revenus, des particularismes : personne handicapée, pauvres qui ont besoin de nombreuses douches pour travailler, impossibilité de réduire sa consommation dans le cas des petites entreprises, collectivités, écoles, maisons de retraite, si l'on est victime de fuites. Le prix doit être le même pour tous. C'est une sanction injustifiée. Les factures ne concerneront qu'une partie de la population. Les ménages avec forage ne sont ni pénalisés, ni contrôlés. Ce n'est pas équitable de taxer au même niveau quelqu'un qui consomme 61 m³ et celui qui en consomme 119. Cela pénalise les moyens et les gros consommateurs. Cela pénalise les particuliers, mais pas les collectivités qui sont les plus grosses consommatrices.</p>	26%	32%
<p>Des problèmes dans la mise en œuvre</p> <p>Comment le mettre en œuvre concrètement ? Difficile de déterminer les seuils (comment définir la notion de confort ? Qui définit les besoins essentiels ?), de prendre en compte les particularismes pour rester équitable (cas des familles nombreuses), de tenir compte du nombre d'habitants par logement. Et en plus, la composition d'une famille évolue dans le temps. Il y a un problème avec la CNIL pour qu'il puisse être construit de manière équitable. Comment faire pour les usages non domestiques (industrie, artisans) ?</p>	13%	26%

Sur les aspects financiers Augmente la facture (pour tous, de ceux qui en utilisent davantage du fait de leurs besoins ou de leur culture). Le tarif confort est trop élevé. Le niveau du premier palier est trop faible. Cela pénalise fortement les gros consommateurs.	5%	4%
Nécessite d'être plus attentif Pour ne pas dépasser les seuils. Nécessite de faire un suivi de sa consommation, ce qui est difficile.	3%	1%
Inefficace - Un objectif d'économie d'eau pas nécessairement atteint N'incite pas les ménages aisés à économiser l'eau.	2%	4%
Il faut s'attendre à des effets pervers C'est une incitation au vol d'eau ou à la construction de forages.	0%	3%
Autres inconvénients Attention à la définition du ménage qui gaspille (cas du potager) (2% -3%). La facture devient plus compliquée à comprendre (0% - 3%). Ne permet pas de différencier l'usage utile de celui de confort. Cela déplaira aux nantis. Attention aux effets pervers des nouvelles lois qui semblent intéressantes en première approche. Le fort consommateur d'eau est le payeur. Le même produit doit rester au même prix. Cela entérine le fait que plus on est riche, plus on peut consommer. C'est une manière détournée de nous faire payer plus. Il faut alors abandonner le fait de rendre ""plus imposables que les autres"" les détenteurs de piscines! Evitons les doubles peines. Tarif non corrélé à la rareté de la ressource. Toute tarification "progressive" revient à donner une rente aux fournisseurs d'eau".	5%	15%
Sans réponse ou ne sait pas	42%	26%

2. La question de la tarification sociale

Sans proposer de scénario particulier, il a été demandé aux personnes leurs idées ou opinions quant à la forme que pourrait prendre une tarification sociale de l'eau. Sur les 101 personnes s'étant exprimées, la majorité des personnes enquêtées sur Perpignan Méditerranée (55%) et une minorité dans l'enquête nationale (40%) rejettent cette perspective. Les principaux arguments avancés sont le fait que cette tarification pourrait inciter ces populations au gaspillage, mais aussi qu'il y a déjà trop de mesures sociales, que cela conduirait à trop d'abus. On retrouve aussi d'autres arguments : tout le monde doit être égal devant le service public, il est important de montrer la véritable valeur de l'eau, l'eau n'est pas si chère.

Dans les modalités de tarification sociale proposée, il y a trois types de réponse : deux proposent des modalités tarifaires et l'une souhaite dépasser cet aspect. Certains envisagent ainsi une tarification spécifique aux catégories sociales défavorisées (c'est celle-ci qui est remise en cause par les opposants) ; d'autres considèrent qu'une tarification universelle, touchant tous les ménages, donc de type tarification progressive mais avec une première tranche basse pourrait satisfaire à l'objectif tout en incitant à l'économie d'eau. Enfin, certains proposent de trouver des solutions non strictement tarifaires, comme des remises sur la facture, des chèques eau, des aides à l'installation d'appareils hydro-économiques qui permettraient de réduire durablement la consommation et donc le niveau de la facture d'eau.

La question de la prise en charge de la perte engendrée par l'aide aux populations défavorisées fait également l'objet de débats : certains préconisent que, quel que soit le mode choisi, ce soit les autres consommateurs qui paient, d'autres que ce soit uniquement ceux qui consomment trop (donc via une tarification progressive avec un dernier niveau très élevé) ; d'autres souhaitent que cela soit pris en charge par l'Etat ou d'autres personnes morales (une taxe qui serait prélevée sur les pollueurs, les entreprises privées d'eau sur leurs bénéfices) : « *il faut distinguer la fourniture du service et la solidarité nationale. Tout à fait d'accord pour subventionner avec mes impôts l'accès à l'eau* ».

Tableau 11 : Modalités de tarification sociale proposées par les 101 enquêtés s'étant exprimé sur Perpignan Méditerranée et les 274 sur l'enquête nationale – total = 100%

		
Sans réponse (opposé à toute idée d'une tarification sociale)	55%	40%
Sans réponse (pas de précision)		13%
Ne sait pas	10%	3%
<p>Une tarification spécifique à destination des populations défavorisées</p> <p>Il est proposé de mettre en place une tarification sociale pour les ménages à faible revenu (fonction d'un seuil sur le revenu fiscal). Certains précisent leur opposition aux autres indicateurs (comme la CMU ou le RSA). Certains rajoutent d'autres critères à prendre en compte comme la composition familiale, les situations de chômage, la situation géographique et le niveau de rareté de la ressource... Certains précisent aussi la nécessité de contrôler, pour ne pas qu'il y ait d'abus.</p> <p>En termes de tarification, certaines personnes proposent une facture allégée (en pourcentage). D'autres un prix au m³ réduit ou un abonnement réduit. Mais la majorité envisage plutôt une tarification par paliers croissants dédiée à ces populations, ce qui permettrait à ces dernières de continuer à être incitées à économiser de l'eau (et le deuxième palier est systématiquement proposé à un niveau normal – une personne propose un deuxième palier à un tarif social, le premier étant gratuit).</p> <p>Le montant de ce palier diffère : certaines personnes estiment qu'il doit être gratuit, d'autres qu'il doit être payant, mais à un « tarif social ».</p> <p>Ces personnes insistent aussi sur la nécessaire prise en compte de la taille du ménage. Certaines proposent de fixer le premier palier à 30 (ou 60) m³ pour un ménage, d'autres estiment qu'il doit être calculé en tenant compte d'une consommation de base.</p> <p>Notons certaines propositions « mixtes » destinées à aider les personnes en difficulté à consommer moins, associant une tarification spécifique à des aides (prise en charge des frais du plombier en cas de fuite, fourniture d'appareils hydro économes).</p>	18%	14%
<p>Une tarification universelle incitant à l'économie d'eau</p> <p>Ces personnes estiment que la tarification par paliers croissants proposée à l'ensemble de la population permet d'atteindre l'objectif social tout en garantissant l'incitation à l'économie d'eau. Certaines (les autres n'ont pas précisé) précisent cependant que cette tarification doit tenir compte du nombre de personnes.</p>	10%	4%

<p>Les seuils proposés sont : 15 m³ par personne, 60 m³ par ménage, m³ pour « une consommation de base » ou pour satisfaire les « usages vitaux ».</p> <p>Les m³ consommés dans ce premier palier devraient être gratuits pour certains ou payant, par exemple à moitié prix. Lorsque le premier palier est gratuit, certaines personnes préconisent de conserver un abonnement, d'autres non.</p>		
<p>Promouvoir d'autres solutions que la tarification</p> <p>Ces personnes insistent sur les inconvénients à inclure le social dans la tarification, ce qui peut notamment induire des effets pervers comme l'incitation à gaspiller de l'eau.</p> <p>Voici les différentes propositions : ne pas morceler l'aide sociale et faire en sorte que les personnes en difficulté soit prises en charge globalement dans un guichet unique ; faire une compensation sur la facture (mais indépendant de son montant) en donnant des chèques eau ou en utilisant des outils similaires (comme cela se pratique pour la tarification de l'électricité) ; faire une remise au bout de la facture pour faire prendre conscience du prix normal, inciter à la modération tout en abaissant le montant payé ; informer les ménages des moyens de réduire leur consommation ; poser des compteurs individuels dans les HLM ; donner un quota d'eau en fonction de la composition des ménages (cela revient en fait à une tarification spécifique par paliers croissants avec une première tranche gratuite) ; donner un crédit d'impôts aux familles démunies basée sur incitation à ne pas gâcher ; subventionner l'investissement dans des appareils hydroéconomes ; rendre obligatoire les équipements hydroéconomes ou inciter financièrement les propriétaires à en installer pour permettre aux locataires de réduire leur consommation d'eau ; limiter la consommation des foyers bénéficiant de l'aide par un moyen simple et efficace à trouver ; redonner aux communes la gestion directe de l'eau.</p>	7%	10%

Tableau 12 : Raisons invoquées par les 101 enquêtés s'étant exprimé sur Perpignan Méditerranée et les 274 sur l'enquête nationale à l'opposition d'une tarification sociale– total supérieur à 100% car réponses multiples possibles

	 
<p>Déjà trop de social en France</p> <p>Les classes moyennes seraient lésées. Cela favorise encore ceux qui vivent aux crochets des autres. Cela avantage ceux qui profitent du système ... Certains insistent sur le fait qu'il existe déjà des fonds de solidarité qui jouent ce rôle et qu'il n'est ni nécessaire de les réformer ni de les supprimer.</p>	<p>19%</p> <p>6%</p>
<p>Une incitation au gaspillage</p> <p>Il est nécessaire de responsabiliser tous les citoyens, d'inciter à ne pas gaspiller l'eau, ce qui serait le cas d'une tarification sociale.</p>	<p>18%</p> <p>12%</p>
<p>Il est nécessaire de montrer la véritable valeur de l'eau</p> <p><i>« Ce qui n'est pas payé n'a pas de valeur. » « L'eau est vital, oui. Mais il faut donner un sens du coût de chaque chose. » « Responsabiliser les citoyens à l'importance de l'eau nécessite de leur faire payer le "juste prix". »</i></p>	<p>-</p> <p>5%</p>
<p>Une nécessaire égalité de tous devant le service public</p> <p>C'est un système injuste, inégalitaire : on a tous besoin d'eau. Il faut qu'ils</p>	<p>9%</p> <p>8%</p>

paient au moins un minimum pour participer aux coûts. La personne qui travaille est défavorisée. Il va y avoir des personnes (des travailleurs à faibles revenus) juste au dessus des seuils qui ne pourront pas en bénéficier.		
Conduirait à trop d'abus Il y a trop de tricheurs. « Comment s'assurer qu'un usager ne fait pas profiter d'autres personnes de son tarif (lave linge, citerne) ? ».	8%	3%
Trop compliqué Cela augmenterait les coûts administratifs. C'est trop compliqué car cela doit tenir compte des quantités consommées, de la situation personnelle, du revenu. Il est difficile de définir qui est démuné ou non. La tarification sociale est impossible dans le cas des logements collectifs sans compteurs individuels.	6%	3%
Le prix de l'eau est déjà faible, le budget eau n'est pas élevé « L'eau est nécessaire mais actuellement le coût de l'eau n'est pas exorbitant au regard des autres abonnements : électricité ou internet. » « Le poste eau ne me semble pas être le plus important pour un ménage, même démuné. »	-	4%
Autres Ce n'est pas nécessaire si une tarification progressive est mise en place. Cela n'aura aucun effet. C'est un signe de désengagement de l'Etat. Cela augmentera le prix payé par les autres usagers. Inutile : cela ne résoudra pas le problème des impayés.	5%	3%
Sans réponse (aucune opposition manifestée)	36%	60%
Sans réponse (pas de raisons invoquées)		7%

3. Comparaison des scénarios selon différents critères

Enfin les participants ont été invités à comparer les scénarios alternatifs et le scénario classique (tarification binôme comportant un abonnement et une partie variable proportionnelle à la quantité d'eau consommée) entre eux. La tarification progressive est désignée par une majorité comme la plus efficace pour réduire les consommations, la plus juste et la préférée dans les deux enquêtes (Figure 10). Remarquons qu'elle est plus choisie lorsqu'elle est comparée aux autres modalités, alors qu'il semblait que pris individuellement, c'était plutôt la tarification sans abonnement qui rassemblait le plus de suffrages pour le cas de Perpignan Méditerranée (Figure 9). La tarification sans abonnement est la seconde quant à ces 3 aspects. La tarification saisonnière par contre est la moins citée pour ces trois qualités et est celle à laquelle le plus de répondants se sont déclarés particulièrement opposés (Figure 10).

La Figure 10 présente le poids des modalités de tarification rejetées par les répondants et le Tableau 13 les raisons de ce rejet. Comme c'était le cas lors des analyses individuelles des scénarios, les arguments évoqués sont principalement des questions de justice et d'équité. Ainsi, il paraît injuste aux répondants de faire payer davantage en période estivale, moment où les besoins sont accrus par définition ; ils s'opposent à la tarification actuelle comportant une part fixe car elle ne tient qu'en partie compte des niveaux de consommation d'eau ou à la tarification progressive car elle n'intègre pas la taille du ménage. C'est à ce niveau la tarification sans abonnement qui est la moins rejetée.

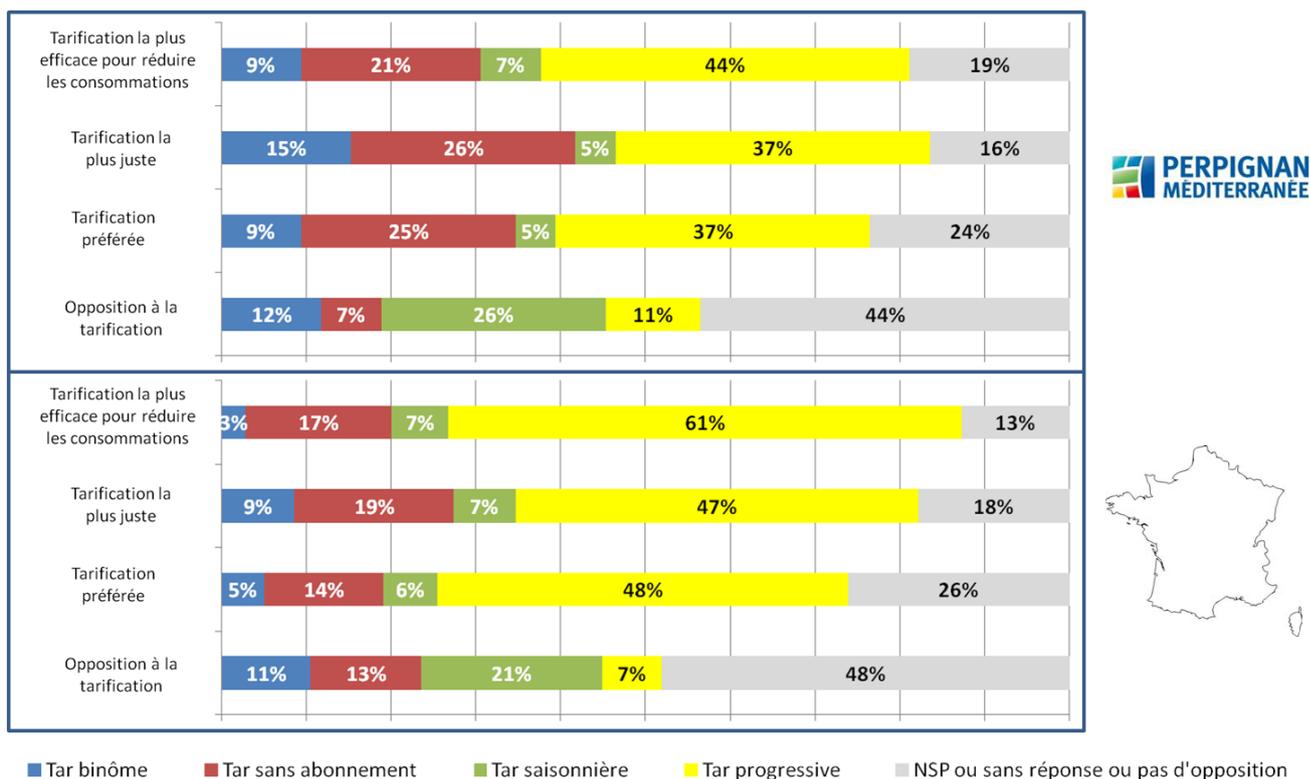


Figure 10 : Avis sur les scénarios de tarification

Tableau 13 : Raisons invoquées aux rejets des modes de tarification de l'eau

Tarification binôme classique	<p>La principale raison invoquée réside dans le caractère jugé injuste ou inéquitable de cette tarification, qui ne récompense pas les efforts d'économie d'eau, avec une part de l'abonnement dans la facture jugée trop importante, qui ne tient pas compte de la disparité de situation des ménages (notamment des petits consommateurs, des ménages de petite taille, des ménages à la consommation saisonnière). Une personne note que cette tarification est injuste car elle n'est pas unifiée sur l'ensemble des communes. Une autre évoque le fait qu'elle ne permet pas de faire payer aux usagers ou usages saisonniers le coût du surdimensionnement des installations qu'ils ont induit. Le coût de l'eau semble pour certains aussi élevé. Enfin, certains considèrent que ce type de tarification n'est pas favorable aux économies d'eau, en particulier pour les usages extérieurs.</p> <p>Ces raisons expliquent pourquoi certaines personnes préfèrent une tarification sans abonnement ou une tarification progressive.</p>
Tarification sans abonnement	<p>Certains enquêtés s'y opposent car ils estiment que la part fixe sert à l'entretien des réseaux or ce type de tarification ne reflète en rien la structure des coûts. De plus, « il faut que tout le monde contribue aux coûts fixes » et notamment les usagers consommant peu comme les résidences secondaires et les usagers saisonniers responsables des surcoûts. « C'est un message qui nie le fait que l'existence même du service est en soi important, qu'on l'utilise peu ou beaucoup ». D'autres estiment que ce ne serait nullement efficace car la part fixe est négligeable, donc le report sur la part proportionnelle serait très faible et l'incitation à l'économie d'eau quasi nulle. Une autre personne cite l'inefficacité de cette solution pour inciter à économiser de l'eau en cas de report sur un forage.</p>
Tarification	<p>C'est le sentiment d'injustice qui domine : les besoins estivaux sont</p>

<p>saisonnière</p>	<p>indispensables et accrus. Parfois des précisions sont apportées : l'été est le moment où l'on accueille la famille ; avec une telle tarification, fini le joli jardin ; on fait payer les résidents les excès des touristes ; cela ne touche que les riches ; cela pénalise les régions à faible pluviométrie, les ménages qui arrosent raisonnablement leur jardin, les faibles revenus. On prend en otage les gens. D'autres raisons sont également évoquées : elle est difficile à concevoir, notamment pour la définition de la période estivale ; elle peut conduire au gaspillage le reste de l'année alors que l'incitation devrait être un objectif sur l'année ; il risque d'avoir un report de la consommation estivale sur la consommation hivernale (remplissage de piscine) ; cela induit des factures de montant inégal (et donc des difficultés à gérer son budget) ; c'est trop coûteux. Certains indiquent l'existence de « privilégiés » (ceux qui disposent de ressources alternatives) car cette tarification ne touche que l'eau du réseau.</p>
<p>Tarification progressive</p>	<p>Le sentiment d'injustice domine encore les réponses (une seule réponse évoque son inefficacité à inciter à l'économie d'eau les gros consommateurs) : elle ne tient pas compte de la taille des ménages et aussi des invités ; elle a trop de conséquences socio-économiques (taille famille, invités, profession salissante, jardin désertique, fini le potager bio, pousse au vol d'eau ...) ; elle ne touche pas les riches qui peuvent se retourner sur des ressources alternatives ; avoir un jardin est aussi un acte positif pour l'environnement ; comment réduire davantage sa consommation d'eau ? Une personne dit aussi que la notion de confort est très subjective et que fixer un seuil identique pour tous peut être non accepté.</p>

Evoquons enfin les suggestions faites par certains répondants concernant des modalités tarifaires ou de financement alternatives : taxer les producteurs d'eau minérale en bouteille ; financer l'eau par l'impôt ; intégrer une taxe avec le nombre de points d'eau ; bâtir une tarification liée à l'état de la nappe et plus globalement avec les arrêtés sécheresse.

Il a été aussi rappelé par certaines personnes que la tarification de l'eau n'est pas nécessairement perçue par l'ensemble des ménages, certains ne recevant pas directement une facture. C'est ainsi le cas des logements collectifs sans individualisation de la facturation ou des locataires qui paient l'eau comme une charge. Ces personnes suggèrent ainsi d'installer des compteurs d'eau dans chaque logement ou de faire payer directement les locataires.

Certains répondants insistent aussi sur le cas des abonnés au réseau disposant de ressources alternatives (notamment des forages) : selon eux, il paraît indispensable de les contrôler pour avoir une meilleure maîtrise de la consommation d'eau totale.

Enfin, certains proposent la mise en place d'actions complémentaires visant à l'économie d'eau :

- Diffuser gratuitement des récupérateurs d'eau de pluie, comme c'est le cas pour les composteurs.
- Veiller à réduire les fuites d'eau, sur les réseaux collectifs en particulier.
- Imposer aux constructions de récupérer les eaux « grises » pour alimenter les chasses d'eau et surtout pour l'arrosage.
- Indiquer sur les factures d'eau des éléments de comparaison de son niveau de consommation par rapport aux voisins ayant des surfaces similaires par exemple.

V. Conclusion

Les analyses descriptives des résultats de ces enquêtes dressent un portrait des habitudes de consommation en eau des ménages en habitat individuel des deux grandes agglomérations du Languedoc-Roussillon et sur le territoire national. Toutefois, il est important de noter un certain nombre de limites à ces résultats, principalement liées à un échantillon de participants.

Concernant la première enquête (Agglomération de Montpellier et de Perpignan), la population de l'échantillon est plutôt âgée, avec un taux de retraités élevé et disposant de revenus annuels supérieurs par rapport à la population du Languedoc-Roussillon (Tableau 14). Ce biais de sélection est très certainement lié au fait que cette étude ciblait les ménages en maison individuelle avec jardin et à une durée de réponse annoncée relativement longue (20 minutes). Des comparaisons avec des statistiques régionales par statut d'occupants (propriétaires/locataires), par classe d'âge ou par catégorie socioprofessionnelle seront réalisées dans un second temps afin d'évaluer plus précisément l'écart des caractéristiques de l'échantillon par rapport aux moyennes régionales.

Tableau 14 : Comparaison de l'échantillon de l'enquête sur Montpellier Agglomération et Perpignan Méditerranée avec la population du Languedoc-Roussillon.

Indicateur	Echantillon de l'enquête (561 participants / 561 ménages)	Population Languedoc-Roussillon
Âge moyen	60	42 (INSEE 2011)
Taux de retraités	51 %	30 % (INSEE 2010)
Revenu moyen des ménages	39 160 €/an	20 139 €/an (région LR 2009)

La seconde enquête conduite au niveau national a été lancée sans plan de sondage prédéfini, laissant ouverte à tous la possibilité d'y répondre. On constate que la majorité des répondants cette fois-ci fait plutôt partie de la catégorie des actifs. La principale distorsion que l'on peut noter à première vue concernant les répondants est la forte proportion du nombre de cadres ayant renseigné le questionnaire par rapport à leur poids dans la population active (Tableau 15).

Tableau 15 : Comparaison de l'échantillon de l'enquête conduite au niveau national avec la population française (données recensement INSEE 2011).

Indicateur	Echantillon de l'enquête (484 participants / 484 ménages)	Population France
Appartement	47%	43%
Propriétaire	53%	58%
Femme	55%	53%
Personne sans activité professionnelle	23%	39%
Personne retraitée	7%	33%
Personne cadre ou assimilé	50%	11%

Par ailleurs, les réponses aux enquêtes laissent penser que la population ayant répondu est une population déjà sensible aux questions liées à l'eau et à son économie. Tout d'abord parce que la durée de réponse annoncée étant relativement longue, ce sont certainement les personnes intéressées de prime abord par la thématique qui ont répondu. Ensuite, bien que l'on ne dispose pas d'échantillon de référence, on constate vraisemblablement une surreprésentation de certains profils de consommateurs dans l'échantillon de participants. Ceci peut notamment être apprécié par certains des indicateurs renseignés par l'enquête : le nombre de dispositifs hydro-économiques équipant les logements, la fréquence des gestes hydro-économiques, le nombre de ménages récupérant l'eau de pluie, la prépondérance des positions pro-environnementales et anti-gaspillage vs la position hédoniste, etc.

VI. Annexe : questionnaire



Etude de la consommation d'eau des ménages



Les consommations d'eau dans plusieurs grandes agglomérations françaises connaissent, depuis plusieurs années, une baisse. Cette évolution inattendue des niveaux de consommation obligent les collectivités locales à repenser leurs investissements prévus en termes d'équipements de production d'eau et d'assainissement. En effet, compte tenu de leur coût très élevé, ces équipements doivent être prévus pour répondre au plus juste aux besoins de la population. Il est donc très important de pouvoir prévoir de manière fiable l'eau dont nous aurons besoin dans les années à venir. Pour cela, il nous faut d'abord mieux connaître les pratiques actuelles en matière de consommation en eau potable. **C'est l'objectif de l'enquête à laquelle vous vous apprêtez à participer.**

Cette enquête est réalisée par deux organismes publics, le BRGM et IRSTEA, dans le cadre d'un projet de recherche scientifique, nommé EAU&3E, qui est financé par l'Agence Nationale de la Recherche. Elle a d'abord été proposée à un échantillon de ménages des agglomérations de Montpellier et de Perpignan et est désormais ouverte à tous les ménages résidant en France.

L'enquête permettra d'estimer le niveau de consommation associé à différents types d'habitats en considérant les usages domestiques, ainsi que les usages extérieurs (comme les piscines ou l'arrosage des jardins).

Elle permettra aussi de caractériser, du point de vue sociologique, différents types de consommateurs. Elle vise enfin à recueillir votre point de vue sur les possibilités de réduire la consommation d'eau de chacun et les modes de tarification de l'eau potable.

Que vous soyez petit ou grand consommateur, sensible aux problématiques environnementales ou agacé par leur omniprésence, votre avis nous intéresse ! Par votre réponse, vous contribuez à améliorer la connaissance des besoins. Vous nous aiderez à améliorer les méthodes de prévision qui permettront d'éviter des erreurs d'investissement. Et donc de maîtriser le coût du service public, c'est-à-dire in fine le montant de votre facture d'eau !

Toutes les informations que vous fournirez dans ce questionnaire sont confidentielles et ne seront exploitées que dans le strict cadre de ce projet de recherche. Les résultats de l'enquête seront mis en ligne sur le site du projet à partir de janvier 2014.

Nous vous précisons qu'il vous faut compter entre 10 et 30 minutes, selon votre situation, pour répondre à ce questionnaire. Certaines questions concerneront votre consommation d'eau et vous êtes donc invités si possible, à vous munir d'une facture récente. Toutefois, le questionnaire débute avec quelques questions où nous vous demandons de répondre "Sans regarder votre facture d'eau", merci donc d'attendre avant de la relire.

Enfin, ce questionnaire comporte une seconde partie sur la tarification de l'eau, à laquelle vous pouvez répondre également pour nous donner votre avis sur différents scénarios de tarification.

Merci pour votre participation !

Pour toutes questions ou remarques concernant ce questionnaire et cette étude vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone au 04 67 16 64 29. Vous trouverez des informations plus détaillées sur le projet Eau&3E sur le site du projet eau3e.hypotheses.org .

Anne-Laurence Agenais, ingénieure d'études -Irstea UMR G-Eau, Montpellier

Marielle Montginoul, chargée de recherche -Irstea UMR G-Eau, Montpellier

Jean-Daniel Rinaudo, chercheur -Brgm, Montpellier

[1/8] Comment utilisez-vous l'eau potable ? -Votre consommation

Les questions suivantes ont pour but de déterminer si vous connaissez votre consommation d'eau potable et son évolution ces dernières années.

1. Dans quel département habitez-vous ?
2. Dans quelle commune est situé votre logement ?
3. Habitez-vous : une maison un appartement
4. Votre logement dispose-t-il d'un espace extérieur ?
 Oui, un jardin. Oui, une grande terrasse ou une cour. Non.

5. Votre logement est-il équipé d'un (ou plusieurs) compteur d'eau individuel ? Si oui, à quelle fréquence le relevez-vous ?

- Non Je ne sais pas Oui, je le relève : Régulièrement Parfois (1 à 2 fois / an) Jamais

Les maisons individuelles sont généralement équipées d'un compteur d'eau individuel. Les appartements peuvent être équipés de compteurs collectifs (pour tout l'immeuble) ou individuels (pour chaque appartement).

6. Sans regarder votre facture, connaissez-vous la consommation annuelle d'eau potable de votre ménage (valeur approximative en m³) ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> moins de 25 m ³ /an | <input type="checkbox"/> entre 200 et 400 m ³ /an |
| <input type="checkbox"/> entre 25 et 50 m ³ /an | <input type="checkbox"/> entre 400 et 600 m ³ /an |
| <input type="checkbox"/> entre 50 et 100 m ³ /an | <input type="checkbox"/> plus de 600 m ³ /an |
| <input type="checkbox"/> entre 100 et 150 m ³ /an | <input type="checkbox"/> Je n'ai pas de facture individuelle. |
| <input type="checkbox"/> entre 150 et 200 m ³ /an | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas. |

Si votre logement est équipé de plusieurs compteurs, merci d'indiquer ici une estimation de votre consommation totale.

7. A votre avis, quel est le prix moyen TTC d'un m³ d'eau potable ? €/m³

Le prix moyen demandé ici correspond au prix de revient pour l'ensemble des postes inclus dans la facture (alimentation en eau potable, assainissement, taxes, redevances).

8. Concernant votre consommation d'eau par rapport à celle de votre entourage, pensez-vous que votre ménage est un :

- Petit consommateur. Consommateur moyen. Gros consommateur. Je ne sais pas.

Le terme ménage désigne l'ensemble des occupants de votre logement, vous y compris.

9. Au cours des cinq dernières années, comment pensez-vous que votre consommation d'eau a évolué ?

- Elle a beaucoup augmenté. Elle a légèrement augmenté. Elle a peu ou pas changé.
 Elle a légèrement diminué. Elle a beaucoup diminué. Je ne sais pas.

Il s'agit ici de votre consommation d'eau totale, incluant vos consommations hors réseau public d'eau potable.

10. Si vous pensez que votre consommation a beaucoup ou légèrement changé, quelles en sont les raison(s) principale(s) ?

Causes d'augmentation :

- Nous avons installé une piscine ou un spa.
 La taille de mon ménage a augmenté.
 Mes enfants ont grandi et consomment plus d'eau.
 Nous avons fait de nouvelles plantations dans le jardin.
 Autre:

Causes de diminution :

- Nous n'utilisons plus la piscine.
 Nous n'arrosions plus la pelouse.
 Nous n'arrosions plus certains arbres qui n'en ont plus besoin.
 La taille de mon ménage a diminué (départ d'enfant par exemple).
 Autre:

[3/8] Comment utilisez-vous l'eau potable ? - Vos usages extérieurs

Lorsque l'on a un jardin, les usages extérieurs peuvent représenter une part importante de notre consommation d'eau. Les questions qui suivent visent à connaître vos habitudes de consommation d'eau à l'extérieur de votre maison, qu'il s'agisse d'eau du réseau public ou d'une autre source d'eau.

Si vous n'avez pas de jardin, passez directement à la question 19.

13. Quelle est la surface approximative de votre jardin, de votre cour ou de votre terrasse ? m²

14. Arrosez-vous votre jardin ?

Non : Passez directement à la question 16.

Oui : Cochez le ou les éléments de votre jardin que vous arrosez.

	Quelle surface ?	A quelle période ?			
		Toute l'année	Du printemps à l'automne	En été	En été parfois
<input type="checkbox"/> Pelousem ²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Potagerm ²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Arbres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Haies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Fleurs et plantes d'ornement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Plantes en pots		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci d'indiquer vos habitudes d'arrosage quelque soit l'eau que vous utilisez (eau du réseau public, forage, eau récupérée, etc.).

15. Quel(s) système(s) d'arrosage utilisez-vous ? Utilisez-vous un programmeur pour gérer l'arrosage ?

Manuel (tuyau d'arrosage ou arrosoir)

Système de goutte-à-goutte

Asperseurs ou arroseurs enterrés

Utilisez-vous un programmeur ?

Oui, tout le temps. Oui, quand je suis absent. Non.

16. Dans votre jardin, avez-vous installé des plantations ou des aménagements limitant la consommation en eau ?

Oui

Non

Par exemple : espèces de plantes méditerranéennes résistantes à la sécheresse, graviers, paillis, sable, revêtement synthétique.

17. Comment qualifieriez-vous votre jardin ?

Très soigné

Normalement entretenu

Entretenu a minima

Je ne sais pas.

18. Pour vous et votre ménage, votre jardin est avant tout :

Veillez cocher une seule réponse.

un espace de vie (repas, jeux, etc.)

un espace de détente

un espace esthétique

un espace de rencontre avec la nature (jardinage, oiseaux, espace vert, etc.)

un potager

Je ne sais pas.

[4/8] Les dispositifs et les gestes hydro-économiques

Alors que les pénuries d'eau risquent de devenir plus fréquentes, les décideurs publics essaient d'inciter les ménages à économiser l'eau. Ces économies peuvent être réalisées en changeant certains de nos gestes quotidiens ou en s'équipant d'appareils faiblement consommateurs en eau. Les questions qui suivent visent à recueillir des informations sur vos pratiques actuelles ainsi que votre point de vue sur la question des économies d'eau. **Vous pouvez très légitimement adhérer ou non à l'idée de faire des économies d'eau : votre point de vue nous intéresse dans les deux cas !**

19. Votre logement est-il équipé de dispositifs d'économie d'eau ? Si oui, cocher les dispositifs installés chez vous.

Mon logement n'est pas équipé de dispositifs économes. (Passez directement à la question 21)

Je ne sais pas. (Passez directement à la question 21)

Robinets thermostatiques



Toilettes sèches



Réducteurs de débit ou mousseurs sur les robinets



Autre dispositif pour limiter le volume des chasses d'eau



Pomme de douche économe



Lave-vaisselle économe en eau (classe d'efficacité énergétique ≥ A+)



Chasse d'eau à double commande ou stop-eau sur les WC



Lave-linge économe en eau (classe d'efficacité énergétique ≥ A+)



Autre :

20. Pour quelle raison principale avez-vous installé ce ou ces dispositifs hydro-économiques ?

Veillez cocher une seule réponse.

Je ne les ai pas installés, ils étaient déjà présents dans mon logement.

Pour réduire ma consommation d'eau dans un souci de protéger l'environnement.

Pour éviter de gaspiller l'eau.

Pour faire des économies sur ma facture d'eau.

Je ne les ai pas choisis pour leur caractère hydro-économe (prix d'achat avantageux, seul article disponible, etc.).

Je ne sais pas.

Autre :

21. Votre logement ou certains de vos appareils sont-ils équipés d'un adoucisseur d'eau ?

Oui

Non

Je ne sais pas

Les adoucisseurs d'eau permettent de réduire le calcaire présent dans l'eau, mais peuvent entraîner une consommation supplémentaire d'eau.

22. Parmi les dispositifs hydro-économiques suivants, lesquels seriez-vous prêt à installer chez vous ?

A titre d'exemple, les volumes d'eau pouvant être économisés par an par une famille moyenne de 4 personnes sont fournis.

Dispositif déjà installé chez moi.

Je serai prêt(e) à installer ce dispositif.

Non car le coût d'installation est trop cher.

Non car je ne suis pas propriétaire de mon logement.

Non pour une autre raison.

Robinet thermostatique :

40 € / 30 % d'économie d'eau / ~8m³ économisés.

	Dispositif déjà installé chez moi.	Je serai prêt(e) à installer ce dispositif.	Non car le coût d'installation est trop cher.	Non car je ne suis pas propriétaire de mon logement.	Non pour une autre raison.
Réducteurs de débit : 2 € par robinet / 50 % d'économie d'eau / ~9m ³ économisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pomme de douche économe : 20 € / 50 % d'économie d'eau / ~10m ³ économisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chasse d'eau double commande : 30 € / 50 % d'économie d'eau / ~11m ³ économisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eco-plaquettes pour chasse d'eau WC : 20 € / 40 % d'économie d'eau / ~9m ³ économisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

23. Pour quelle raison principale ne souhaitez-vous pas installer le ou les dispositifs hydro-économiques cochés ci-dessus ? Si vous avez coché « Non pour une autre raison » ci-dessus.

Veillez cocher une seule réponse.

- Je ne souhaite pas réduire ma consommation d'eau.
- Ma consommation d'eau est déjà faible, je n'ai pas besoin de la réduire davantage.
- A mon avis, ces dispositifs ne permettent pas de réduire réellement sa consommation.
- Je ne sais pas.
- Autre :

24. Pour quelle raison principale souhaiteriez-vous installer le ou les dispositifs hydro-économiques cochés ci-dessus ? Si vous avez coché « Je serai prêt à installer un dispositif » ci-dessus.

Veillez cocher une seule réponse.

- Pour limiter le gaspillage d'eau.
- Pour diminuer le montant de ma facture.
- Pour participer à la protection de l'environnement.
- Je ne sais pas.
- Autre :

25. Au quotidien effectuez-vous les gestes listés ci-dessous ?

	Jamais	Parfois	Toujours
Couper l'eau du robinet pendant le brossage des dents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Couper l'eau pendant le savonnage sous la douche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récupérer l'eau de lavage des légumes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres gestes permettant de faire des économies d'eau :			

26. Pour boire, quelle eau utilisez-vous principalement ?

- L'eau potable du robinet De l'eau en bouteille Les deux

[5/8] Vos autres équipements liés à l'eau

Les ménages qui ont accès à une ressource alternative à l'eau du réseau public ont généralement des habitudes de consommation différentes. Ici nous cherchons à savoir si vous disposez d'un système de récupération d'eau de pluie, d'un forage ou de toute autre ressource alternative, et l'usage que vous en faites.

27. Possédez-vous un accès à une ressource en eau autre que le réseau principal ?

- Non : Passez directement à la question 30.
- Oui : Merci d'indiquer l'année où vous l'avez créé (si cet équipement était déjà présent lorsque vous avez emménagé, indiquer "déjà" dans la case).

Nous vous rappelons que vos réponses à ce questionnaire sont confidentielles et ne seront exploitées que dans le cadre du projet de recherche Eau&3E.

Année de création

- Puits ou Forage
- Récupération de l'eau de pluie :
 - Bidons de petite capacité Cuve de capacité moyenne (> 300 L)
 - Cuve enterrée ou citerne béton de grande capacité (> 1500 L)
- Raccordement à un réseau d'eau brute ou un canal d'irrigation
- Autre source d'eau :

28. Pour quel(s) usage(s) utilisez-vous l'eau de votre autre source d'eau ?

	Cuisine	Boisson	Linge	Vaisselle	Douches Bains	WC	Jardin	Piscine	Lavage voiture	Autre usage
Puits / Forage	<input type="checkbox"/>									
Eau de pluie	<input type="checkbox"/>									
Eau brute / Canal d'irrigation	<input type="checkbox"/>									
Autre	<input type="checkbox"/>									

Autre(s) usage(s) :

29. Quelle est votre motivation principale pour avoir accès à une autre ressource en eau ?

Veillez cocher une seule réponse.

- Accès à une eau moins chère.
- Crainte d'une augmentation future du prix de l'eau.
- Volonté d'autonomie par rapport à mon accès à l'eau.
- Volonté de ne pas gaspiller de l'eau potable pour des usages ne le nécessitant pas.
- Ressource déjà présente dans mon logement à mon arrivée.
- Je ne sais pas.
- Autre :
-
-

[6/8] Quel consommateur d'eau êtes-vous ?

L'eau potable n'est pas un bien de consommation comme un autre. C'est à la fois une ressource naturelle nécessaire à la vie et un service que l'on paie quand on en sert, comme l'électricité ou le téléphone. Nos comportements de consommation dépendent en partie de la manière dont nous la percevons. Les questions qui suivent ont pour objectif de déterminer votre profil de consommateur d'eau.

30. Pour vous laver, que faites-vous ?

	Tout le temps ou presque	Parfois	Rarement ou Jamais
Je prends des bains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je prends des douches longues (plus de 10 minutes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je prends des douches courtes (moins de 10 minutes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je fais ma toilette au lavabo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

31. Parmi les affirmations suivantes, quelle position se rapproche le plus de la vôtre ?

Veillez cocher une seule réponse.

- Utiliser l'eau sans se limiter fait partie de l'agrément de la vie quotidienne.
- L'eau est une ressource rare qu'il faut économiser pour sauvegarder notre environnement.
- Il est normal de consommer la juste quantité d'eau dont on a besoin, ni plus ni moins.
- Il ne faut pas gaspiller l'eau, de la même façon qu'il ne faut pas gaspiller la nourriture.
- Aucune de ces affirmations ne me correspond.

32. Parmi les mots suivants, choisissez les 3 que vous associez le plus à l'eau.

- | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------------|--|-------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Droit | <input type="checkbox"/> Lavage | <input type="checkbox"/> Pollution | <input type="checkbox"/> Sécheresse | <input type="checkbox"/> Pureté |
| <input type="checkbox"/> Pluie | <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Boisson / Cuisine | <input type="checkbox"/> Plaisir | <input type="checkbox"/> Nécessité |

[7/8] Votre facture d'eau : Consommation et perception du prix de l'eau

Le saviez-vous ? La loi française impose que l'ensemble des coûts liés à la fourniture du service d'eau potable soit payé par les consommateurs. Notre facture d'eau sert ainsi à payer les investissements (construction d'usine, canalisation, réservoirs...) mais aussi tous les coûts de fonctionnement (énergie, main d'œuvre).

33. Afin de nous permettre d'analyser vos réponses à cette enquête, nous souhaiterions connaître le volume d'eau que vous consommez par an et le montant que vous payez.

Pour répondre à la prochaine question, et si cela vous est possible, merci de vous munir de votre dernière facture d'eau ou relevé de charges et de reporter ci-dessous les informations demandées. Si vous ne disposez pas de facture d'eau (appartement sans compteur individuel ou locataire par exemple), passez directement à la question 35.

Merci d'indiquer les volumes consommés pour plusieurs dates de facturation si possible, et le montant total facturé pour une des périodes. Si vous ne disposez des données que pour une seule période, merci d'indiquer tout de même deux dates de facturation ou la durée correspondante aux valeurs renseignées (1 an / 6 mois / ...) à la place de la date de facturation.

Des indications sur où trouver les informations demandées sur votre facture sont données sous le tableau de réponse.

	Date de facturation (mm/aaaa)	Volume consommé	Montant total facturé (TTC)
Période 1 / m ³ €
Période 2 / m ³ €
Période 3 / m ³ €
Période 4 / m ³ €
Période 5 / m ³ €

Voici deux exemples de factures, pour vous aider à trouver les informations demandées :

Exemple 1

Volumes consommés (pointing to the bars)

Dates de facturation (pointing to the dates below the bars)

Présentation simplifiée de votre facture

ABONNEMENT : 2EME SEMESTRE 2011	24,60 .
Consommation : 1ER SEMESTRE 2011	69,24 .
25 m ³ à 2,77 . le m ³ Prix unitaire moyen, soit 0,00277 . le litre	
Montant facturé	
Montant facture TTC (dernier relevé seulement)	93,84 .
Solde antérieur	0,00 .
MONTANT A REGLER	93,84 .
avant le 03/06/2011	

Utilisez l'enveloppe jointe pour le paiement. N'envoyez pas le paiement à votre agence.

Exemple 2

Montant facturé (dernier relevé seulement) (pointing to 97,84 €)

Dates de facturation (pointing to the period start dates)

Volumes consommés (pointing to the consumption volumes)

34. A la question précédente, avez-vous renseigné les données sur la base d'une facture ou avez-vous indiqué des valeurs approximatives ?

- Les valeurs renseignées proviennent d'une facture.
- Les valeurs renseignées sont des valeurs approximatives, indiquées de mémoire.

35. Considérez-vous que votre facture d'eau potable représente dans votre budget :

- une dépense importante.
- une dépense négligeable.
- une dépense peu importante.
- Je ne sais pas.

36. Par rapport à d'autres services dont vous bénéficiez également (électricité, gaz, téléphone, internet, etc.), diriez-vous que le prix que vous payez pour avoir de l'eau potable au robinet 24 h / 24, est :

- élevé
- moyen
- faible
- Je ne sais pas

[8/8] Décrivez votre ménage.

Pour nous aider à mieux comprendre votre consommation et vos réponses aux questions précédentes, merci de nous expliquer le temps que vous passez dans votre logement et de nous décrire les membres de votre ménage.

37. Nous souhaiterions pouvoir analyser les consommations d'eau des ménages à l'échelle géographique des quartiers. A cette fin, pourriez-vous nous indiquer le nom votre rue ?

.....

38. En quelle année avez-vous emménagé dans ce logement ?

39. Êtes-vous :

- Locataire
- Propriétaire
- Autre / Logé gratuitement

40. Quelle est la surface habitable approximative de votre logement ? m²

41. Votre logement est-il raccordé au réseau d'assainissement collectif ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

42. Le logement pour lequel vous répondez à l'enquête est-il votre résidence principale ou une résidence secondaire ?

- Résidence principale : A quelle fréquence votre logement est-il inoccupé en moyenne (vacances, déplacements, etc.) ? semaines / an
..... week-ends / mois

- Résidence secondaire : Comment occupez-vous votre logement ? Surtout l'été Toute l'année
Temps approximatif passé dans votre résidence : semaines / an ou week-ends / an

43. Etes-vous :

Cette question concerne le répondant à l'enquête.

- une femme
- un homme
- nous avons répondu à ce questionnaire à plusieurs (couple, famille)

44. Quelle est votre année de naissance ?

Cette question concerne le répondant à l'enquête.

45. Pouvez-vous décrire la composition de votre ménage, vous y compris ?

Par ménage est entendu toutes les personnes vivant régulièrement dans votre logement, même quelques jours par semaine.

- Nombre d'adultes de plus de 65 ans
- Nombre d'adultes entre 25 et 64 ans
- Nombre d'adultes entre 18 et 14 ans
- Nombre d'enfants entre 12 et 18 ans
- Nombre d'enfants entre 4 et 11 ans
- Nombre d'enfants entre 0 et 3 ans

46. Quelle est votre situation et celle de votre conjoint(e) le cas échéant ?

	Vous	Votre conjoint(e)
Avec une activité professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etudiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Père ou Mère au foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans activité professionnelle autre (chômeur, autre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans réponse ou pas de conjoint(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

47. Quelle est ou a été votre profession et celle de votre conjoint(e) le cas échéant ?

Profession actuelle pour les personnes en activité ou profession pendant la dernière période d'activité pour les autres.

	Vous	Votre conjoint(e)
Agriculteur exploitant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouvrier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans activité professionnelle (chômeur n'ayant jamais travaillé, père ou mère au foyer, autre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sans réponse ou pas de conjoint(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

48. Dans quelle fourchette de revenus annuels votre ménage se situe-t-il, en considérant comme valeur votre revenu fiscal de référence de 2011 ? Si les personnes vivant dans le logement souscrivent plusieurs déclarations, il convient de cumuler les revenus.

Cette information est importante pour nous. Elle est confidentielle et ne sera utilisée que pour le traitement statistique de vos réponses, afin de tester si la consommation d'eau est liée ou non aux revenus des ménages.

- < 10 000 €/an
- 10 000 -20 000 €/an
- 20 000 -30 000 €/an
- 30 000 -40 000 €/an
- 40 000 -60 000 €/an
- 60 000 -80 000 €/an
- > 80 000 €/an
- Je ne connais pas les revenus annuels de mon ménage. Connaissez-vous les revenus nets mensuels totaux de votre ménage (revenus d'activité, indemnités chômage, indemnités maladie, pension d'invalidité ou retraite) ? €/mois

La tarification de l'eau : Plusieurs scénarios envisageables

Merci d'avoir répondu à la première partie de ce questionnaire qui portait sur vos pratiques de consommation et la composition de votre ménage. Nous souhaitons également vous interroger sur une autre dimension qui peut avoir des conséquences sur votre comportement de consommation : le mode de facturation de l'eau.

Alors que la loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes, propose d'instaurer à titre d'expérimentation une tarification progressive de l'eau pour les communes volontaires, il nous semble important de vous interroger sur ce sujet.

Les questions qui suivent sont importantes pour notre étude dans la mesure où elles nous permettront de connaître les avantages et inconvénients perçus de différents scénarios alternatifs de tarification de l'eau, dont la tarification progressive.

Changer la tarification pour inciter les gens à faire attention à leur consommation, ne veut pas nécessairement dire augmenter la facture de tous ! Des systèmes de tarification peuvent permettre aux consommateurs qui font des efforts de bénéficier de petits prix, tout en facturant à des prix plus élevés ceux qui consomment sans compter. Les questions qui suivent visent à recueillir votre avis sur différents scénarios de tarification.

Les prix de l'eau indiqués correspondent à un prix tout compris, c'est-à-dire à un prix moyen comprenant la distribution d'eau, le service d'assainissement et les taxes et redevances. Ce sont des prix donnés à titre d'exemple qui ne correspondent pas forcément avec les prix de l'eau dans votre commune.

Tarification classique

Dans beaucoup de communes de France, la facture d'eau est calculée de la façon suivante :

- Tout d'abord, vous payez un abonnement, fixe quelque soit votre consommation :



- A cela s'ajoute une part variable, proportionnelle au volume d'eau que vous avez consommé :



- Votre facture totale correspondant alors à l'addition de l'abonnement et de la part variable :



Ceci est un exemple :

Le prix de l'abonnement et de la part variable indiqués ici ne correspondent pas forcément à la situation de votre commune .

De plus, le prix de l'abonnement et de la part variable peuvent être différents d'une commune à l'autre, même au sein d'une agglomération.

1. Actuellement, le prix de l'eau peut-être différent d'une commune à l'autre. Etes-vous favorable à ce que le prix de l'eau (abonnement et part variable) soit harmonisé aux différentes échelles géographiques proposées ci-dessous :

	Oui	Non	Je ne sais pas
Communautés de communes ou d'agglomérations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Départements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
France entière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

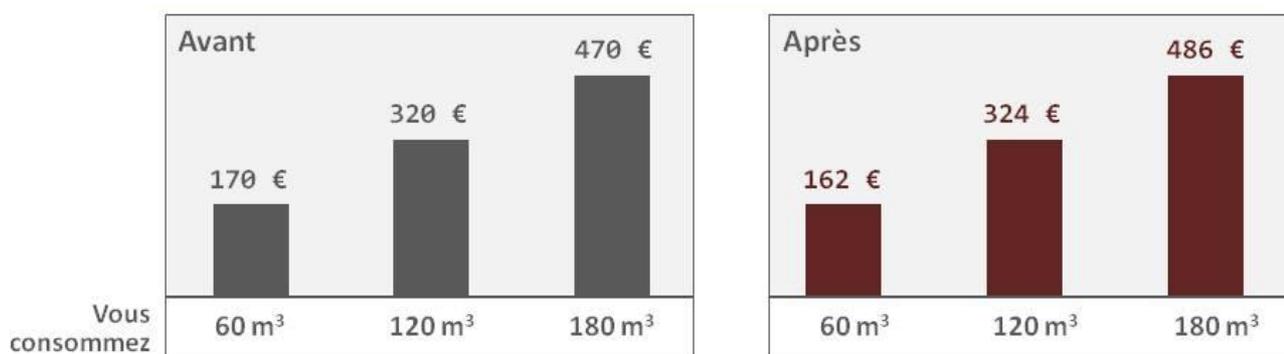
2. Scénario Suppression de l'abonnement.

Pour inciter les consommateurs à être attentifs à leur usage de l'eau, une première alternative consisterait à augmenter la part variable de la facture et à supprimer l'abonnement.

- L'abonnement est supprimé pour tous les usagers.
- La part variable, elle, augmente pour tout le monde.



- Au total :
- Pour un ménage ayant une consommation moyenne, le montant de la facture change peu.
 - Pour ceux qui consomment beaucoup, le facture augmente.
 - Et pour les petits consommateurs, la facture baisse.



Etes-vous plutôt favorable ou opposé, par principe, à cette tarification supprimant l'abonnement ?

Plutôt favorable

Plutôt opposé

Je ne sais pas

Quels sont, à votre avis, les avantages et les inconvénients de ce type de tarification supprimant l'abonnement ?

Avantages :

.....

.....

Inconvénients :

.....

.....

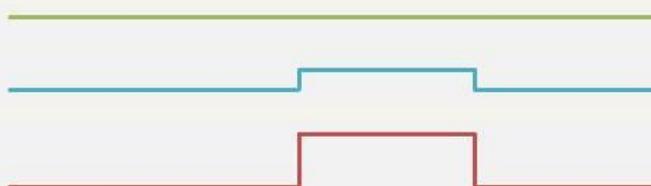
3. Scénario Tarification saisonnière.

Toujours pour inciter les consommateurs à être attentifs à leur usage de l'eau, une autre alternative consisterait à facturer l'eau selon des tarifs changeant avec la saison. Ainsi l'eau serait facturée plus cher en été qu'en hiver.

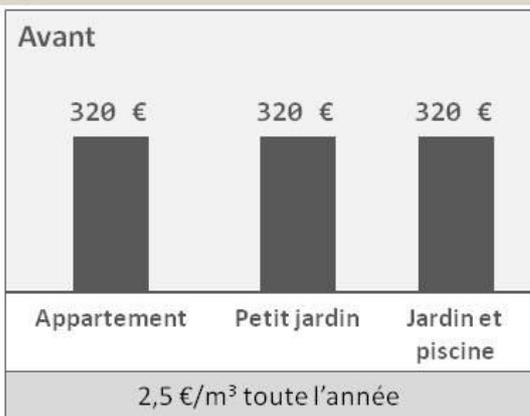
Prenons l'exemple de 3 ménages types consommant tous 120 m³ d'eau par an mais avec une répartition des consommations au cours de l'année différente :

- 1 couple avec 2 enfant en appartement : leur consommation est la même chaque mois.
- 1 couple avec 1 enfant en maison avec un jardin : leur consommation augmente faiblement en été.
- 1 couple en maison avec jardin et piscine : leur consommation augmente fortement en été.

Janv. Fév. Mars Avr. Mai Juin Juil. Août Sept. Oct. Nov. Déc.



Avec la tarification classique, ces 3 ménages payent la même facture d'eau :



Avec la tarification saisonnière, la facture de ceux qui consomment plus en été augmente :



Les collectivités sont souvent obligées de surdimensionner leur réseau d'eau pour répondre aux besoins de pointe pendant l'été. Ce type de tarification vise à faire contribuer plus les consommateurs estivaux à l'origine de ces surdimensionnements (touristes, résidences secondaires, ...).

Etes-vous plutôt favorable ou opposé, par principe, à cette tarification saisonnière ?

Plutôt favorable

Plutôt opposé

Je ne sais pas

Quels sont, à votre avis, les avantages et les inconvénients de ce type de tarification saisonnière ?

Avantages :

.....

.....

Inconvénients :

.....

.....

.....

4. Scénario Tarification progressive.

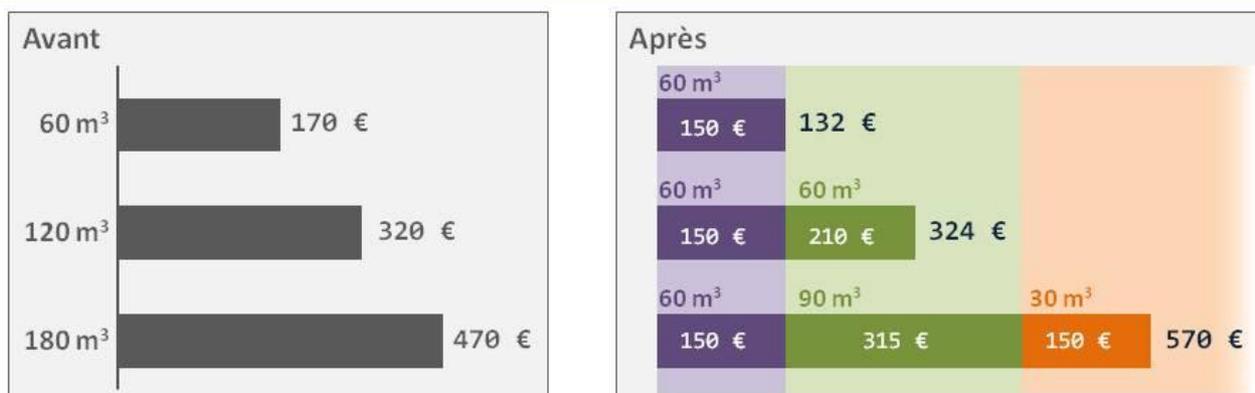
Pour inciter les consommateurs à être attentifs à leur usage de l'eau, une troisième alternative peut encore être imaginée. Elle consisterait à facturer l'eau à différents tarifs selon les besoins qu'elle permet de couvrir.

Par exemple, on considère que 60 m³ par an permettent de couvrir les besoins de base d'un ménage, que 90 m³ supplémentaires couvrent les besoins de confort, et qu'au-delà la consommation d'eau est considérée comme accessoire. *Poursuivons l'exemple :*

*La consommation de base, 60 m³, est facturée à un tarif de base 2,20 €/m³.
Les consommations supplémentaires, dans la limite de 90 m³, sont facturées au tarif confort de 3,20 €/m³.
Au-delà de ce seuil, les consommations sont facturées au tarif accessoire de 5 €/m³.*



Illustrons cet exemple avec le cas des trois ménages types consommant respectivement 60, 120 et 180 m³/an.



Ce scénario de tarification est une illustration de la forme que peut prendre la tarification progressive, des modes de tarification plus complexes tenant compte par exemple du nombre de personnes par foyer peuvent également être envisagés.

Etes-vous plutôt favorable ou opposé, par principe, à cette tarification progressive ?

- Plutôt favorable Plutôt opposé Je ne sais pas

Quels sont, à votre avis, les avantages et les inconvénients de ce type de tarification progressive ?

Avantages :

.....
.....

Inconvénients :

.....
.....

5. Concernant les différents scénarios de tarification présentés, pouvez-vous indiquer :

	Tarification actuelle	Tarification sans abonnement	Tarification saisonnière	Tarification progressive	Je ne sais pas
lequel est le plus efficace pour inciter la population à consommer moins selon vous ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
lequel vous paraît le plus juste ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
lequel serait-il préférable d'adopter à l'avenir?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
si vous êtes plus particulièrement opposé à l'un d'eux?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pourquoi êtes-vous particulièrement opposé à cette tarification ?

.....

.....

.....

.....

.....

6. Un des autres enjeux du projet de loi sur la tarification progressive, est d'introduire une tarification sociale de l'eau. Seriez-vous favorable à la mise en place d'un tarif social de l'eau qui permettrait aux usagers les plus démunis de payer l'eau moins cher ?

Oui, De nombreuses modalités peuvent être imaginées pour la mise en place d'une tarification sociale de l'eau. Avez-vous des idées ou une opinion quant à la forme que pourrait prendre cette tarification sociale de l'eau ?

.....

.....

.....

.....

Non, Pour quelles raisons êtes vous opposé à la mise en place d'un tarif social de l'eau ?

.....

.....

.....

.....

7. Si vous avez des avis sur les différents scénarios de tarification présentés, que vous n'avez pas pu exprimer dans les questions précédentes, vous pouvez nous en faire part ci-dessous.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....